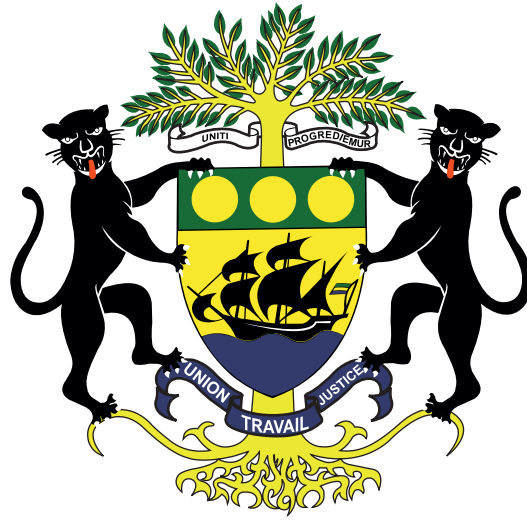


REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION INTERMINISTERIELLE : CONSTRUCTION, LOGEMENT ET
EQUIPEMENTS COLLECTIFS

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR 2016

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission.

Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes :

Le bilan stratégique du programme détaille :

- la présentation du programme ;
- l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :

- le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.

Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs détaillent :

- la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.

L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition, et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

AVANT-PROPOS	1
<u>MISSION CONSTRUCTION, LOGEMENT ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS</u>	4
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	5
PRESENTATION DE LA MISSION	5
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	7
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	7
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	8
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	10
<u>PROGRAMME LOGEMENT</u>	11
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	12
PRESENTATION DU PROGRAMME	12
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	14
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	16
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	16
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	17
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	18
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	18
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	18
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	19
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	19
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	19
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERT	19
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	20
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	21
<u>PROGRAMME URBANISME ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE</u>	23
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	24
PRESENTATION DU PROGRAMME	24
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	26
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	29
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	29
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	31
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	32
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	32
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	33
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	34
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	34
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	34
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERT	35
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	36
<u>PROGRAMME EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES</u>	40
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	41

PRESENTATION DU PROGRAMME	41
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	43
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	48
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	48
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	50
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	51
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	51
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	52
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	53
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	53
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	53
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERT	54
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	55
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	56

**PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE L'URBANISATION, DE
L'HABITAT SOCIAL ET DU LOGEMENT** **63**

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	64
PRESENTATION DU PROGRAMME	64
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	66
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	69
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	69
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	70
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	71
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	71
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	72
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	72
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	72

**PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DES INFRASTRUCTURES,
DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** **73**

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	74
PRESENTATION DU PROGRAMME	74
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	76
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	80
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	80
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	81
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	82
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	82
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	83
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	83
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	83

MISSION CONSTRUCTION, LOGEMENT ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le **Ministre des Infrastructures, des Travaux Publics et de L'Aménagement du Territoire**.

La mission est également portée par le **Ministre de l'Urbanisme, de l'habitat Social et du Logement**.

PRESENTATION DE LA MISSION

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission interministérielle "**Construction, logement et équipements collectifs**" recouvre dans son périmètre les programmes "équipement et infrastructures, logement, urbanisation et amélioration du cadre de vie", qui sont des programmes de politique publique et deux programmes soutiens libellés "pilotage et soutien aux politiques des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire" et "Pilotage et soutien aux politiques de l'urbanisme et du logement"

La mission "Construction, logement et équipements collectifs" est orienté dans :

- le suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs tels que : assainissement ; routes ; voies ferrées ; aéroports et aérodromes ; ports et rades ;
- l'élaboration des schémas d'urbanisation ;
- l'appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie ;
- les normes de l'habitat.

La "Mission construction, logement et équipements collectif" est en cohérence avec la "Mission transport" en matière d'expression des besoins des usagers, notamment en infrastructures routières et l'harmonisation de la signalisation routière.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes d'orientation exploités, qui présentent les politiques publiques à mettre en œuvre dans le cadre de ce travail ont été principalement :

- la loi n° 004/2012 du 13 Août 2012 portant ratification de l'ordonnance n° 0000001/PR/2012 du 13 Février 2012 modifiant certaines dispositions de la loi n° 004/2006 du 12 Septembre 2006 portant création du Fonds d'Entretien Routier de Deuxième Génération ;
- la loi 13/2003 du 17 février 2005 portant protection du patrimoine routier national ;
- le décret N° 328/PR/MPITPHTAT du 28 février 2013 portant attributions et organisation du Ministère de la Promotion des Investissements, des Travaux Publics, des Transports, de l'Habitat et du Tourisme, chargé de l'Aménagement du Territoire ;
- le décret n°000469/PR/MTPEC du 04 Mai 2007 portant attributions et organisation du Ministère des Travaux Publics, de l'Equipement et de la construction ;
- le décret n°00854/PR/MAT du 14 Novembre 2002 portant attributions et organisation du Ministère de l'Aménagement du territoire.

PRINCIPALES REFORMES

Les réformes majeures qui ont eu un impact particulier sur le secteur des infrastructures sont la formalisation d'un schéma directeur national avec un accent particulier mis sur l'inter et la multi-modalité et en ce qui concerne le volet équipement collectif, une reprise en main de la maîtrise d'ouvrage délégué et la maîtrise d'œuvre est en cours de réalisation avec pour objectif principal, l'amélioration de la qualité des édifices publics et autres équipements collectifs.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Objectif Stratégique	Indicateur	2015 Réalisé	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)
N°1: Garantir l'accès à un logement décent à tous les Gabonais à l'horizon 2025	Nombre de logements construits	5 624	5000	0	-5000
N°2 : Garantir d'ici 2020, un développement urbain	Nombre de SDAU réalisé	0	2	0	-2
N°3: Parvenir à réaliser les programmes de travaux de construction – d'aménagement et de renforcement du réseau routier prévus pour la période 2012 – 2018 avec la qualité requise	Taux d'avancement des travaux de la route nationale1 : Ntoum-Kougouleu	ND	10%	10%	0%
	Taux d'avancement des travaux route Kougouleu-Rivière Agoula	ND	10%	10%	0%
	Taux d'avancement des travaux de la route Port gentil-Omboué 93 km	ND	30%	70%	40%
	Taux d'avancement de la route PK 12 Bifoun	ND	30%	30%	0%
	Taux d'avancement de la route Pk5-pk12	ND	40%	40%	0%
	Taux d'avancement de la route conjonctive Port-Gentil (Ferasol-Mbega)	ND	10%	10%	0%

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
15.577: Logement	672 360 757	1 301 185 833	-628 825 076	672 360 757	1 301 185 833	-628 825 076
15.577.1: Normes de l'habitat	199 699 837	1 125 727 500	-926 027 663	199 699 837	1 125 727 500	-926 027 663
15.577.2: Appui à la construction de logements	472 660 920	175 458 333	297 202 587	472 660 920	175 458 333	297 202 587
15.584: Urbanisation et amélioration du cadre de vie	1 535 699 614	968 562 959	567 136 655	1 535 699 614	968 562 959	567 136 655
15.584.1: Elaboration des schémas d'urbanisation	74 708 000	69 237 500	5 470 500	74 708 000	69 237 500	5 470 500
15.584.2: Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie	1 460 991 614	899 325 459	561 666 155	1 460 991 614	899 325 459	561 666 155
15.591: Equipement et infrastructures	243 599 738 915	112 553 223 757	131 046 515 158	243 599 738 915	112 553 223 757	131 046 515 158
15.591.1: Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs	33 362 000	3 956 326 755	-3 922 964 755	33 362 000	3 956 326 755	-3 922 964 755
15.591.2: Assainissement	45 937 839 000	11 107 333 057	34 830 505 943	45 937 839 000	11 107 333 057	34 830 505 943
15.591.3: Routes	197 628 537 915	97 489 563 945	100 138 973 970	197 628 537 915	97 489 563 945	100 138 973 970
15.595 : Pilotage et soutien aux politiques de l'urbanisme et du logement	50 000 000	62 096 000	-12 096 000	50 000 000	62 096 000	-12 096 000
15.595.1: Pilotage de la stratégie ministérielle	20 000 000	5 500 000	14 500 000	20 000 000	5 500 000	14 500 000
15.595.2: Coordination administrative	30 000 000	56 596 000	-26 596 000	30 000 000	56 596 000	-26 596 000
15.598 : Pilotage et soutien aux politiques des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire	5 413 834 000	281 817 300	5 132 016 700	5 413 834 000	281 817 300	5 132 016 700
15.598.1: Pilotage de la stratégie ministérielle	36 130 000	32 645 000	3 485 000	36 130 000	32 645 000	3 485 000
15.598.2: Coordination administrative	5 377 704 000	249 172 300	5 128 531 700	5 377 704 000	249 172 300	5 128 531 700
Total pour la mission	251 271 633 286	115 166 885 849	136 104 747 437	251 271 633 286	115 166 885 849	136 104 747 437

Explication des principaux écarts :

Les crédits de la mission "Construction, logement et équipements collectifs", ouverts dans la loi de finances étaient de **251 271 633 286 FCFA**. Ils ont été exécutés à hauteur de **115 166 885 849 FCFA**, soit un taux d'exécution de 45,83% et un écart de **136 104 747 437 FCFA**.

Cet écart global se justifie par :

- la non-levée de la réserve obligatoire de la mission, soit **35 709 112 424 FCFA** ;
- les mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
15.577: Logement	672 360 757	1 301 185 833	-628 825 076	672 360 757	1 301 185 833	-628 825 076
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	70 032 000	73 932 500	-3 900 500	70 032 000	73 932 500	-3 900 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	20 000 000	4 030 333	15 969 667	20 000 000	4 030 333	15 969 667
Titre 4. Dépenses de transfert	582 328 757	224 638 776	357 689 981	582 328 757	224 638 776	357 689 981
Titre 5. Dépenses d'inv estissement	0	998 584 224	-998 584 224	0	998 584 224	-998 584 224
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
15.584: Urbanisation et amélioration du cadre de vie	1 535 699 614	968 562 959	567 136 655	1 535 699 614	968 562 959	567 136 655
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	500 569 000	490 316 276	10 252 724	500 569 000	490 316 276	10 252 724
Titre 3. Dépenses de biens et services	260 000 000	129 403 026	130 596 974	260 000 000	129 403 026	130 596 974
Titre 4. Dépenses de transfert	775 130 614	348 843 657	426 286 957	775 130 614	348 843 657	426 286 957
Titre 5. Dépenses d'inv estissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
15.591: Equipement et infrastructures	243 599 738 915	112 553 223 757	131 046 515 158	243 599 738 915	112 553 223 757	131 046 515 158
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	4 454 552 000	4 123 712 136	330 839 864	4 454 552 000	4 123 712 136	330 839 864
Titre 3. Dépenses de biens et services	150 000 000	52 005 000	97 995 000	150 000 000	52 005 000	97 995 000
Titre 4. Dépenses de transfert	6 198 231 000	2 882 679 213	3 315 551 787	6 198 231 000	2 882 679 213	3 315 551 787
Titre 5. Dépenses d'inv estissement	232 796 955 915	105 494 827 408	127 302 128 507	232 796 955 915	105 494 827 408	127 302 128 507
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
15.595: Pilotage et soutien aux politiques de l'urbanisme et du logement	50 000 000	62 096 000	-12 096 000	50 000 000	62 096 000	-12 096 000
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	50 000 000	62 096 000	-12 096 000	50 000 000	62 096 000	-12 096 000
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'inv estissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
15.598: Pilotage et soutien aux politiques des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire	5 413 834 000	281 817 300	5 132 016 700	5 413 834 000	281 817 300	5 132 016 700
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	5 213 834 000	125 670 000	5 088 164 000	5 213 834 000	125 670 000	5 088 164 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	200 000 000	156 147 300	43 852 700	200 000 000	156 147 300	43 852 700
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
Total pour la mission	251 271 633 286	115 166 885 849	136 104 747 437	251 271 633 286	115 166 885 849	136 104 747 437
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	10 238 987 000	4 813 630 912	5 425 356 088	10 238 987 000	4 813 630 912	5 425 356 088
Titre 3. Dépenses de biens et services	680 000 000	403 681 659	276 318 341	680 000 000	403 681 659	276 318 341
Titre 4. Dépenses de transfert	7 555 690 371	3 456 161 646	4 099 528 725	7 555 690 371	3 456 161 646	4 099 528 725
Titre 5. Dépenses d'investissement	232 796 955 915	106 493 411 632	126 303 544 283	232 796 955 915	106 493 411 632	126 303 544 283
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Les crédits de la mission pour l'exercice budgétaire 2016, ont été exécutés tel que décrit ci-après.

- Les crédits du Titre 2 : "dépenses de personnel" ouverts dans la loi de finances à 10 238 987 000 FCFA ont été exécutés à hauteur de 4 813 630 912 FCFA, soit un taux d'exécution de 47% et un écart de **5 425 356 088 FCFA**.
- Les crédits du Titre 3 : les dépenses de biens et services ont été exécutés à 59,36% de la prévision. Les crédits non exécutés évalués à **276 318 341 FCFA** se justifient non seulement par la non-levée de la réserve obligatoire de 34 000 000 FCFA, mais aussi par les mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.
- Les crédits du Titre 4 : les dépenses de transfert, ouverts dans la loi de finances à 7 555 690 371 FCFA, ont été exécutées à hauteur de 3 456 161 646 FCFA, soit un taux d'exécution de 45,74% et un écart de **4 099 528 725 FCFA**. Ce dernier se justifie non seulement par la non levée de la réserve obligatoire de 755 569 037 FCFA et l'application des mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat, mais également par le non-paiement des cotisations internationales suivantes : Journée mondiale de l'habitat et fond international de l'habitat (40 000 000 FCFA), Association internationale permanente des congrès de la route (1 500 000 FCFA).
- Les crédits du Titre 5 : les dépenses d'investissement, ouverts dans la loi de finances à 232 796 955 915 FCFA, ont été exécutées à hauteur de 106 493 411 632 FCFA, soit un taux de 45,75%. L'écart de **126 303 544 283 FCFA** se justifie d'une part par la non-levée de la réserve obligatoire de 34 919 543 387 FCFA et d'autre part par les mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

Récapitulatif des mouvements par titre

Titres	Nature des mouvements d'AE		
	Transferts	Virements	Annulations
Titre 1			
Titre 2	-5 602 968 113		
Titre 3			
Titre 4			
Titre 5	-66 121 518 055		
Titre 6			
Total des mouvements d'AE	-71 724 486 168		

Titres	Nature des mouvements de CP			
	Transferts	Virements	Annulations	Reports
Titre 1				
Titre 2	-5 602 968 113			
Titre 3				
Titre 4				
Titre 5	-66 121 518 055			
Titre 6				
Total des mouvements de CP	-71 724 486 168			

Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

Les mouvements de crédits de la mission correspondent d'une part aux transferts opérés dans le cadre des ajustements de la MONP, soit - 5 602 968 113 FCFA (titre 2) et d'autre part à - 66 121 518 055 FCFA au compte de l'investissement (titre 5), soit un total des mouvements de - 71 724 486 168 FCFA.

PROGRAMME LOGEMENT

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

La Direction Générale de l'Habitat et du Logement est chargée d'exécuter la politique du Gouvernement en matière d'habitat, de logement, de la construction, de la promotion des matériaux locaux de construction et la promotion immobilière.

Dans ce programme, la Direction Générale de l'Habitat et du Logement envisage de relancer la production des matériaux locaux de construction et l'assistance à l'auto-construction.

Ces actions sont complétées par le suivi et le contrôle des programmes de construction de logements, l'élaboration d'un barème des prix harmonisés dans le secteur du logement, ainsi que la mise en place d'une base de données des plans types et de la demande de logements.

Le responsable de programme est le **Directeur Général de l'Habitat et du Logement**.

PRESENTATION DES ACTIONS

Dans le programme "Logement" deux principales actions se distinguent. Il s'agit :

- des normes de l'habitat ;
- de l'appui à la construction des logements.

ACTION N°1 : Normes de l'habitat

Les normes de l'Habitat font référence à la qualité d'habitabilité d'un logement. Il s'agit en effet de produire des logements durables, localisés sur un terrain non exposé à des risques majeures, constitués d'une structure permanente qui protège ses occupants des conditions climatiques, et dotés d'une surface habitable suffisante. En amont, ces actions doivent être précédées par la mise en place d'un cadre juridique adapté.

ACTION N°2 : Appui à la construction des logements

La Direction Générale de l'Habitat et du Logement envisage mettre en place un système de production industrielle de matériaux locaux de construction avec la relance des activités de la Base DAACO. Cette unité, désormais rattachée au Centre Technique de l'Habitat, sera opérationnelle en 2017. Ladite unité a opté pour la construction de neuf (9) nouveaux centres de production, soit une (01) usine de grande envergure dans la province de l'estuaire et huit (08) de taille moyenne à l'intérieur du pays.

Un tel dispositif permettra de construire des logements sociaux et de fournir aux populations des matériaux locaux accessibles, disponibles, sécurisants et écologiques.

C'est ici un levier majeur pour réduire les coûts d'accès aux logements. La mise en œuvre de ces actions est sans préjudice de celle liée à l'assistance aux promoteurs immobiliers.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Dans le cadre du Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE), le gouvernement s'est donné l'objectif ambitieux de construire 5000 logements par an.

En matière de logements, les attentes des populations gabonaises, de la société civile et du politique se ramènent à ce que la volonté présidentielle exprimée dans le Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE) se concrétise : celle d'une augmentation substantielle de la production immobilière et foncière pour permettre à chaque individu de disposer d'un logement décent, facilement accessible qui ne le prive pas de l'essentiel de ses revenus mensuels. Il est ici question de mettre en place une flexibilité des modalités d'acquisition et de financement du logement en facilitant l'accès au crédit immobilier pour toutes les couches sociales.

Dans le processus de la mise en œuvre du programme "Logement", l'État a élaboré un plan opérationnel sectoriel habitat et développement urbain du Gabon. Celui-ci dresse un diagnostic du secteur, énonce les principales recommandations et indique la vision du gouvernement gabonais déclinée en trois (03) axes stratégiques, quatre (04) programmes et seize (16) projets à mettre en œuvre. Cela exprime une volonté politique en faveur de l'habitat par la mobilisation des ressources humaines, financières et matérielles suffisamment importantes dans un secteur où l'État gabonais dispose déjà d'une unité de production des matériaux locaux de construction et d'une expertise avérée en la matière.

ENJEUX

- **Enjeu 1** - Permettre à l'ensemble de la population gabonaise de se loger dans des conditions décentes.
- **Enjeu 2** - Parvenir à l'amélioration de la qualité de l'habitat sur l'ensemble du territoire.
- **Enjeu 3** - Faire du secteur du BTP un moteur de développement économique en termes de création d'emplois et de richesses.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Garantir l'accès à un logement décent à tous les Gabonais à l'horizon 2025 ;

OBJECTIF N°2 : Rendre accessible au plus grand nombre les matériaux locaux de construction d'ici à l'An 2018 ;

OBJECTIF N°3 : Réorganiser et renforcer le dispositif juridique et réglementaire de l'habitat au Gabon .

OBJECTIF N°1 : Garantir l'accès à un logement décent à tous les Gabonais à l'horizon 2025

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- **Résultat annuel** : construire 5000 logements en 2016

Résultat annuel atteint

- **Résultat annuel** : aucun logement construit

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de logement construit	Nombres	ND	5 624	5000	0	-5000	13 783	25 000 (2025)

Source des données : DGHL

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Résultat atteint : l'ambition consistait à construire 5 000 logements en 2016. Au regard des résultats, cette ambition n'a pas été atteinte même si certaines actions ont été conduites à savoir :

- la poursuite et l'achèvement de 9 772 logements en cours de construction sur le territoire national ;
- la signature des partenariats avec les investisseurs (promoteurs) extérieurs.

Au regard de ce qui précède, l'objectif stratégique : " Garantir l'accès à un logement décent à tous les Gabonais à l'horizon 2025" n'est pas en bonne voie. Toutefois, compte tenu de son importance en matière de logement et de bien-être des populations, il nécessite un soutien important et une attention particulière.

OBJECTIF N°2 : Rendre accessible au plus grand nombre les matériaux locaux de construction d'ici à l'An 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel 1** : production de 400 000 agglos
- **Résultat annuel 2** : production de 15 000 tuiles
- **Résultat annuel 3** : production de 290 000 briques de terre stabilisées
- **Résultat annuel 4** : production de 20 000 pavés
- **Résultat annuel 5** : production de 570 ouvertures

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel 1** : aucune agglo produite
- **Résultat annuel 2** : aucune tuile produite
- **Résultat annuel 3** : aucune brique de terre stabilisée
- **Résultat annuel 4** : aucun pavé produit
- **Résultat annuel 5** : aucune ouverture produite

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2018)
Nombre d'agglos	Nombre	0	0	400 000	0	400 000	800 000	16 000 000
Nombre de tuiles	Nombre	0	0	15 000	0	15 000	30 000	60 000
Nombre de BTS	Nombre	0	0	290 000	0	290 000	580000	1 160 000
Nombre de pavée	Nombre	0	0	20 000	0	20 000	40 000	80 000
Nombre d'ouvertures	Nombre	0	0	570	0	20 000	1 140	2 280

Source des données : DGHL

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultats atteints 1, 2, 3, 4, 5 : les résultats qui consistaient à produire 400 000 agglos, 15 000 tuiles, 290 000 BTS, 20 000 pavées, 570 ouvertures en 2016 n'ont pas été atteints. En effet, la vétusté du Centre Technique de l'habitat ne permet pas la production des matériaux de construction locaux. Pour pallier à ces manquements, les actions suivantes ont été anticipées :

- les travaux de réhabilitation du siège du Centre Technique de l'Habitat (CTH) - encore en cours ;
- les travaux de relance de la base technique de l'habitat de Libreville ;
- la relance des travaux de construction de la base de production de Libreville.

Toutefois, le retard accusé dans la finalisation des travaux de réhabilitation du siège, la vétusté du matériel technique de production et l'absence des consommables ont rendu difficile l'opérationnalisation du CTH.

L'objectif de rendre accessible au plus grand nombre les matériaux locaux de construction d'ici à l'An 2018 est en mauvaise voie. Toutefois, compte tenu de son importance en matière de logement et de bien-être des populations, il nécessite un soutien important et une attention particulière.

Objectif n°3 : Réorganiser et renforcer le dispositif juridique et réglementaire de l'habitat au Gabon

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel 1 :** avoir produit 75% du projet de texte du code de la construction
- **Résultat annuel 1 :** avoir produit 75% modèles de procédure

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel 1 :** 90% du projet de texte du code de la construction
- **Résultat annuel 1 :** 90% des modèles de procédure produit

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prév ision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prév ision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle(2017)
Projet de texte du code de la construction	%	ND	50	75	90	+15	100	100
Modèle de procédure	%	ND	50	75	90	+15	100	100

Source des données : DGHL

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : le programme se proposait de produire 75% du projet de texte du code de la construction. Le résultat annuel atteint est de 90%. Les actions qui ont permis d'atteindre ce résultat sont :

- l'organisation des travaux permettant de préparer et finaliser le texte portant réorganisation de la Direction Générale de l'Habitat et du logement ;
- la mise en place d'une commission interne d'élaboration du code de la construction ;
- la consultation des acteurs du secteur sur le projet ;
- la validation interne du code de la construction et transmission à la tutelle.

Résultat annuel N°2 : l'ambition consistait à produire 75% de modèle de procédures. Le résultat annuel atteint est de 90%. Les actions qui ont été mises en œuvre sont :

- l'organisation d'une commission chargée de recenser les insuffisances en termes de réglementation dans le champ du programme ;
- la définition des règles et les procédures de construction de logement ;
- la réalisation des modèles de procédures avec la collaboration des entités partenaires ;
- la validation interne et transmission à la tutelle.

En somme, l'objectif stratégique qui est de "Réorganiser et renforcer le dispositif juridique et réglementaire de l'habitat au Gabon" est en bonne voie.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
15.577.1: Normes de l'habitat	199 699 837	1 125 727 500	-926 027 663	199 699 837	1 125 727 500	-926 027 663
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	70 032 000	73 932 500	-3 900 500	70 032 000	73 932 500	-3 900 500
Titre 3 Dépenses de biens et services	13 000 000	705 000	12 295 000	13 000 000	705 000	12 295 000
Titre 4 Dépenses de transfert	116 667 837	52 505 776	64 162 061	116 667 837	52 505 776	64 162 061
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	998 584 224	-998 584 224	0	998 584 224	-998 584 224
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
15.577.2: Appui à la construction de logements	472 660 920	175 458 333	297 202 587	472 660 920	175 458 333	297 202 587
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3 Dépenses de biens et services	7 000 000	3 325 333	3 674 667	7 000 000	3 325 333	3 674 667
Titre 4 Dépenses de transfert	465 660 920	172 133 000	293 527 920	465 660 920	172 133 000	293 527 920
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
15.577: Logement	672 360 757	1 301 185 833	-628 825 076	672 360 757	1 301 185 833	-628 825 076
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	70 032 000	73 932 500	-3 900 500	70 032 000	73 932 500	-3 900 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	20 000 000	4 030 333	15 969 667	20 000 000	4 030 333	15 969 667
Titre 4. Dépenses de transfert	582 328 757	224 638 776	357 689 981	582 328 757	224 638 776	357 689 981
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	998 584 224	-998 584 224	0	998 584 224	-998 584 224
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Le programme "Logement" a reçu une dotation budgétaire de **672 360 757 FCFA** et exécuté **1 301 185 833 FCFA** de crédits, soit un taux d'exécution de 194% et un écart de **628 825 076 FCFA**.

Les crédits du Titre 2 -"dépenses de personnel" ouverts à 70 032 000 FCFA ont été exécutés à 73 932 500 FCFA, soit un taux de 106% et un dépassement de 3 900 500 FCFA. Ce dernier se justifie par des ajustements des crédits de la main d'œuvre non permanente

Les crédits du Titre 3-"dépenses de biens et services" inscrits dans la loi de finances étaient de **20 000 000 FCFA**, seulement **4 030 333 FCFA** ont été exécutés, soit un taux de 20% et un écart de **15 969 667 FCFA**. Celui-ci s'explique par la non-levée de la réserve obligatoire de 1 000 000 FCFA mais aussi par les mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

Les crédits du Titre 4-"dépenses de transfert" inscrits dans la loi de finances étaient de **582 328 757 FCFA**. Ces crédits ont été exécutés à hauteur de **224 638 776 FCFA**, soit un taux de 39% et un écart de **357 689 981 FCFA**. Cet écart se justifie par la non-levée de la réserve obligatoire de **58 232 876 FCFA**, le non-paiement des cotisations internationales, mais aussi par les mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

Les crédits du Titre - "dépenses d'investissement" non prévus dans la loi de finances 2016, ont été exécutés à hauteur de **998 584 224 FCFA** grâce à un transfert de crédits effectué en cours d'exercice budgétaire.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Le programme "Logement" n'a pas procédé à des opérations de fongibilité

Virements

Le programme "Logement" n'a pas enregistré des opérations de virement de crédits.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme 15.777 : Logement	Programme 14.521 : Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	-1 103 500	-1 103 500
Programme 23.780 : Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Programme 15.777 : Logement	Titre 2	+5 004 000	+5 004 000
Programme 23.780 : Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Programme 15.777 : Logement	Titre 5	+1 998 584 224	+1 998 584 224
Total des Transferts			+1 992 484 724	+1 992 484 724
dont Titre 2			+3 900 500	+3 900 500
dont Titre 5			+1 988 584 224	+1 988 584 224

Explication des impacts de chaque transfert :

Un montant net de transfert de **1 992 484 724 FCFA** pour :

- la prise en charge du projet de réhabilitation de la base technique de l'habitat de Libreville ;
- la prise en charge des lotissements Dorades dans la ville de Port-Gentil ;
- l'ajustement MONP.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A	16	16	16	4	0	0	12
Permanents	16	16	16	4	0	0	12
Non permanents	0	0	0		0	0	0
Agents de catégorie B	13	13	13	0	0	0	13
Permanents	13	13	13	0	0	0	13
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	5	5	5	0	0	0	5
Permanents	5	5	5	0	0	0	5
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	34	34	34	4	0	-4	30
Main d'œuvre non permanente	39	39	39	0	0	0	39
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	73	73	73	4	0	-4	69

Explication des évolutions :

L'écart des effectifs au niveau des agents de la catégorie A s'explique par le départ de quatre (4) agents du programme Logement dont deux (2) au profit du programme "Pilotage et soutien" et deux (2) autres ont rejoint les programmes des ministères des Transports et des Affaires Sociales.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateurs : Centre Technique de l'Habitat (CTH) et Banque de l'Habitat du Gabon (BHG)

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Effectifs au 31.12.2016	Ecart entre fin 2015 et fin 2016
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	12	11	12	1
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	1	1	1	1
Total pour l'opérateur CTH	13	12	13	1
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)				
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	34	35	35	0
Total pour l'opérateur BHG	34	35	35	0
Total pour le programme	47	47	47	1

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

Les effectifs de l'opérateur CTH ont connu une augmentation de 1 agent, passant ainsi de 12 agents en 2015 à 13 en 2016.

Les effectifs des agents de la BHG au cours de l'année budgétaire 2016 sont de 35 agents hors plafond d'emplois du ministère. Aucune évolution n'a été constatée.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	70 032 000	70 032 000	73 932 500	73 932 500	-3 900 500	-3 900 500
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Total des crédits de titre 2	70 032 000	70 032 000	73 932 500	73 932 500	-3 900 500	-3 900 500

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les crédits (Titre 2) correspondent aux salaires de la MONP.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
AC TION 1 Normes de l'Habitat	13 000 000	13 000 000	705 000	705 000	12 295 000	12 295 000
Fonctionnement des activités de coordination de l'administration Générale	13 000 000	13 000 000	705 000	705 000	12 295 000	12 295 000
AC TION 2 Appui à la construction de logement	7 000 000	7 000 000	3 325 333	3 325 333	3 674 667	3 674 667
Fonctionnement des activités des services d'appui à la construction de logement	7 000 000	7 000 000	3 325 333	3 325 333	3 674 667	3 674 667
Total des crédits de titre 3	20 000 000	20 000 000	4 030 333	4 030 333	15 969 667	15 969 667

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Sur les 20 000 000F CFA de crédits ouverts en 2016, le programme "Logement" a exécuté **4 030 333 FCFA** dont, **705 000 FCFA** prévus pour le fonctionnement des activités de coordination de l'administration Générale et **3 325 333 FCFA** pour le compte du fonctionnement des services d'appui à la construction des logements.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERT

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
AC TION 1 : Normes de l'Habitat	116 667 837	116 667 837	52 505 776	52 505 776	64 162 061	64 162 061
DGHL/BASE DAACO	116 667 837	116 667 837	52 505 776	52 505 776	64 162 061	64 162 061
Cotisation internationale (Journée mondiale de l'habitat et fond international de l'habitat)	40 000 000	40 000 000	0	0	-40 000 000	-40 000 000
AC TION 2 : Appui à la construction de logement	465 660 920	465 660 920	172 133 000	172 133 000	293 527 920	293 527 920
Transfert BHG	165 660 920	165 660 920	42 120 000	42 120 000	123 540 920	123 540 920
Transfert CTH	260 000 000	260 000 000	130 013 000	130 013 000	129 987 000	129 987 000
Total des crédits de titre 4	582 328 757	582 328 757	224 638 776	224 638 776	357 593 981	357 593 981

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Exécutées à hauteur de 39%, les dépenses de transferts concernent la cotisation internationale et les subventions accordées aux opérateurs ci-après :

- Direction Générale de l'Habitat et du Logement (Direction de l'Auto construction) ;
- Organisations internationales ;
- Banque de l'habitat du Gabon (BHG) ;
- Centre technique de l'habitat (CTH).

DGHL/BASE DAACO : Sur les 116 667 837 FCFA mis à disposition, 52 504 242 FCFA ont été consommés pour faire face à l'entretien et aux réparations des équipements divers (20 002 862 FCFA), et l'achat des fournitures informatiques, de la papeterie et de fournitures de bureau diverses (32 501 380 FCFA).

Ouverts dans la Loi de Finances Initiale pour 105 001 053 FCFA, la **cotisation internationale** relative à la journée mondiale de l'habitat n'a pas été payée en 2016.

BHG : sur 165 660 920 FCFA mis à disposition au compte de la BHG, 42 120 000 FCFA ont été consommés et totalement dédiés au paiement des salaires de l'opérateur.

CTH : sur 260 000 000 FCFA de crédits mis à disposition pour le CTH, 130 013 000 FCFA ont été consommés, dont 59 209 300 FCFA pour les frais de missions et 70 803 700 FCFA pour le fonctionnement courant (fournitures informatiques, carburant, entretiens et réparations).

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
AC TION 1 Normes de l'Habitat	0	0	998 584 224	998 584 224	-998 584 224	-998 584 224
Relance effective des activités de production du CTH	0	0	998 584 224	998 584 224	-998 584 224	-998 584 224
Prise en charge des lotissements Dorades dans la ville de Port-Gentil			1 000 000 000	1 000 000 000	-1 000 000 000	-1 000 000 000
Total des crédits de titre 5	0	0	1 998 584 224	1 998 584 224	-1 998 584 224	-1 998 584 224

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Les crédits du titre 5 correspondent aux transferts survenus en cours d'année, soit 1 998 584 224 FCFA relatifs à la prise en charge du projet de réhabilitation de la base technique de l'habitat de Libreville et à la prise en charge des lotissements Dorades dans la ville de Port-Gentil.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR Centre Technique de l'habitat (CTH)

Présentation de l'opérateur

Le Centre Technique de l'Habitat (CTH) est un opérateur rattaché au programme "Logement", notamment la Base DAACO. Il a pour objectif, la recherche et le développement de la qualité des matériaux locaux de construction, dans un système de production qui se veut industriel.

Travail avec l'opérateur

Des échanges ont eu lieu entre l'opérateur CTH et l'Etat pour formaliser le contrat annuel de performance (CAP) liant le CTH et l'Etat, cependant, ce CAP n'a pas été signé.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	43 329 000	0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	130 013 000	130 013 000
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	86 658 000	0
Total de la contribution financière de l'Etat	260 000 000	130 013 000

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Sur 260 000 000 FCFA de crédits ouverts, au titre de la subvention pour le CTH, 130 013 000 FCFA ont été mis à sa disposition et totalement consommés ; dont 59 209 300 FCFA pour les frais de missions global et 70 803 700 FCFA pour le fonctionnement courant (fournitures informatiques, carburant, entretiens et réparations).

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Rendre accessible au plus grand nombre les matériaux locaux de construction d'ici à l'An 2018				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Rendre accessible au plus grand nombre les matériaux locaux de construction d'ici à l'An 2018				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Nombre d'agglos		400 000	0	-400 000
Nombre de tuiles		15 000	0	-15 000
Nombre de BTS		290 000	0	-290 000
Nombre de pavée		20 000	0	-20 000
Nombre d'ouvertures		570	0	-570

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Projet 1Projet de réhabilitation de la base technique de l'habitat de Libreville.			998 584 224	998 584 224
Prise en charge des lotissements Dorades dans la ville de Port-Gentil			1 000 000 000	1 000 000 000
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	260 000 000	130 013 000	1 998 584 224	1 998 584 224

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Le transfert de 998 584 224 FCFA, concerne la prise en charge projet de réhabilitation de la base technique de l'habitat de Libreville.

Le transfert de 1 000 000 000 FCFA, concerne la prise en charge des lotissements Dorades dans la ville de Port-Gentil.

OPERATEUR Banque de l'Habitat du Gabon (BHG)

Présentation de l'opérateur

La Banque de l'Habitat du Gabon (BHG) est spécialisée dans le financement du logement acquéreur et plus particulièrement de l'Habitat à caractère social.

Travail avec l'opérateur

L'opérateur BHG et l'Etat ont élaboré un contrat annuel de performance (CAP). Toutefois ce dernier n'a pas été signé. Aussi, aucun suivi-évaluation n'a été pratiqué en cours d'année.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	165 660 920	42 120 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	0	0
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	165 660 920	42 120 000

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Les crédits de 165 660 920 FCFA ouverts pour la BHG, ont été mis à disposition et consommés à hauteur de 42 120 000 FCF. Ils ont été contribués en totalité à la rémunération des agents.

Objectif O/P1.1 : Améliorer le financement de l'habitat social Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Garantir l'accès à un logement décent à tous les Gabonais à l'horizon 2025				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur1 : Taux de crédits à la construction octroyés		0%	0%	0%

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

La BHG est un organe soumis au contrôle de la COBAC (Commission Bancaire de l'Afrique Centrale), mis sous administration provisoire depuis le 17/12/2015 pour non-respect des ratios prudentiels. Depuis cette date, elle n'enregistre plus d'activité d'octroi de crédits à la clientèle.

PROGRAMME URBANISME ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme "Urbanisation et Aménagement du Cadre de Vie" a pour vocation de mettre en place des outils de planification urbaine d'une part et participer à l'amélioration du cadre de vie des populations en matière d'aménagement d'autre part.

Cependant, ce programme ne prend pas en compte les questions de logements. Il est mis en œuvre par deux directions Générales : la Direction Générale de l'Urbanisme et des Aménagements Fonciers (DGUAF) et la Direction Générale des Travaux Topographiques et du Cadastre (DGTTC), dont le responsable de programme est le **Directeur Général de la DGUAF**. Étant donné que ce programme requiert un caractère transversal, il est exécuté en partenariat avec l'Institut Nationale de Cartographie (INC) et l'Agence Nationale de l'Urbanisme des Travaux Topographiques et du Cadastre (ANUTTC), l'Ecole Nationale du Cadastre et des Sciences Géographiques (ENCSG).

Le programme comprend deux principales actions à mener qui sont :

- l'élaboration des schémas d'urbanisation ;
- l'appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Elaboration des schémas d'urbanisation

Cette action consiste à élaborer ou actualiser des textes législatifs et réglementaires se rapportant au champ du programme. Il s'agit également d'élaborer des Schémas Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme ainsi que des Plans d'Occupation de Sol. En effet, cette action consiste à planifier les politiques de développement urbain exécutée par la DGUAF.

ACTION N°2 : Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie

Cette action vise à améliorer le cadre de vie des populations. Ceci s'effectue à travers l'élaboration des projets suivants : restructuration des quartiers sous-intégrés, création de nouveaux lotissements, mise en place du centre d'archivage cadastrale, densification du réseau géodésique et l'attribution des titres de propriété. Ces actions sont menées respectivement par la DGTTC, l'INC, l'ANUTTC ainsi que l'ENCSG.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Les éléments de contexte qui impactent le programme sont principalement les suivants :

- le phénomène d'urbanisation accélérée et provoqué par l'exode rural, la concentration croissante des populations dans les principales villes du Gabon, notamment à Libreville et à Port Gentil ;
- la multiplication des quartiers sous-intégrés dans les grandes villes, l'occupation anarchique croissante de l'espace urbain, la dégradation du cadre de vie urbain ;
- l'absence de stratégie nationale d'aménagement et de développement du territoire ;
- l'inexistence des politiques de la ville dans lesquelles viendraient s'imbriquer les actions opérationnelles en matière d'urbanisme et d'aménagement du cadre de vie ;
- la multiplicité des acteurs publics intervenant dans l'espace urbain ;
- des associations et ONG dont le rôle s'affirme en matière d'amélioration du cadre de vie urbain ;
- des accords signés avec des organisations internationales qui engagent le Gabon sur l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain.

Plusieurs points forts peuvent d'ores et déjà être mis à l'actif des pouvoirs publics dans le champ du programme :

- l'actualisation en cours du cadre juridique en matière d'urbanisme et d'amélioration du cadre de vie ;
- la simplification des procédures d'attribution des titres fonciers, la mise en place du guichet unique ;
- la mise en œuvre de premières actions de sensibilisation des populations sur la régularisation foncière, ce qui a permis d'attribuer un certain nombre de titres aux habitants et de commencer à améliorer la maîtrise de l'occupation des sols par l'Etat ;
- la prise de vue aérienne en 2013 de Libreville en vue de l'actualisation de la cartographie de la capitale ;
- le lancement d'une démarche de certification qualité à l'ANUTTC.

ENJEUX

- Maîtriser le développement des villes
- Organiser et sécuriser l'occupation du sol en zone urbaine
- Améliorer le cadre de vie urbain

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1:Garantir d'ici 2020, un développement urbain

OBJECTIF N°2: Promouvoir d'ici 2025, l'accès à la propriété foncière

OBJECTIF N°3: Doter et actualiser les cartes frontalières

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Garantir d'ici 2020, un développement urbain

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : mettre en place un réseau de triangulation et de polygonation à travers la réalisation de 2 prises de vue aériennes
- **Résultat annuel N°2** : élaboration des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) d'Oyem et de Makokou
- **Résultat annuel N°3** : installer 20 stations permanentes GNSS

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : aucune prise de vue
- **Résultat annuel N°2** : aucun schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme élaboré
- **Résultat annuel N°3** : aucune station permanente installée

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle 2020
Prises de vue aérienne produites	Nombre	ND	ND	2	0	-2	3	4
Nombre de SDAU réalisé	Nombre	ND	ND	2	0	-2	4	8
GNSS installées	Nombre	ND	ND	20	0	-20	20	22

Source des données : DGUAF (mode de collecte : enquêtes et études), Institut National de Cartographie (INC).

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : l'ambition consistait à réaliser 2 prises de vues aériennes dans 2 capitales provinciales.

Mais, aucune prise de vue aérienne n'a été effectuée et aucune action n'a été menée dans ce sens.

La principale difficulté rencontrée est liée à la restriction budgétaire qui ne permet pas à l'Institut national de cartographie (INC) de bénéficier des crédits d'investissement. En effet, la réalisation d'une prise de vue aérienne nécessite non seulement la location d'un avion équipé mais également d'éventuels travaux en atelier pour le complètement des images cartographiques.

Résultat atteint N° 2 : le programme s'est fixé pour l'année 2016 de réaliser les SDAU de deux provinciales (Oyem et Makokou). Malheureusement, ce résultat n'a pas pu être atteint en dépit des actions menées, notamment :

- des missions d'enquête et de recueil des données foncières ;
- l'entretien avec les autorités de l'administration centrale et les collectivités locales.

La principale difficulté rencontrée est liée au fait que le programme ne bénéficie plus de crédits d'investissement depuis plusieurs années.

Résultat atteint N° 3 : 20 stations permanentes GNSS devaient être installées en 2016. Aucune station n'a été installée et aucune action n'a été menée en vue d'atteindre la cible fixée.

La principale difficulté rencontrée est liée au fait que la station TOTAL GNSS est un outil performant dont l'installation permettrait de couvrir un rayon de deux cent kilomètres (200km) en termes de points géodésiques, cependant l'INC n'a pas bénéficié de crédits d'investissement.

L'absence de financement constatée, rend difficile la possibilité d'acquérir des outils de planification, qui sont des préalables au développement urbain.

En somme l'analyse de l'objectif stratégique "Garantir d'ici 2020 un développement urbain" n'est pas en bonne voie. Toutefois, cet objectif demeure stratégique pour le programme.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir aménagé 4 lotissements
- **Résultat annuel N°2** : avoir aménagé 80 hectares
- **Résultat annuel N°3** : avoir obtenu 1200 parcelles
- **Résultat annuel N°4** : avoir traité 7500 demandes
- **Résultat annuel N°5** : obtenir 5000 titres fonciers en 180 jours

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : aucun lotissement aménagé
- **Résultat annuel N°2** : aucune superficie aménagée
- **Résultat annuel N°3** : aucune parcelle obtenue
- **Résultat annuel N°4** : 3697 demandes traitées sur 5036 enregistrées
- **Résultat annuel N°5** : 861 décisions de cession en 180 jours

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle 2025
Nombre de lotissements aménagés	Nombre	ND	ND	4	0	-4	8	20
Superficie totale aménagée	Ha	ND	ND	80	0	-80	160	1600
Nombre de parcelles obtenues	Nombre	ND	ND	1200	0	-1200	2400	25 600
Nombre de demandes à traiter	Nombre	ND	5000	7500	3697	-3803	10 000	15 000
Délai de délivrance des titres fonciers effectivement traités	Jours	ND	180	180	180	0	160	90

Source des données : DGUAF

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : l'ambition était d'aménager 4 lotissements en 2016, aucun lotissement n'a été aménagé.

La seule action entreprise en vue d'atteindre le résultat annuel est la déclaration d'utilité publique des sites retenus pour abriter les lotissements.

Les principales difficultés rencontrées sont liées aux mesures de régulation budgétaires qui n'ont pas permis au programme de bénéficier des crédits d'investissement.

Résultat annuel N°2 : le résultat consistait à aménager une superficie de 80 hectares en 2016.

Malheureusement, la restriction budgétaire n'a pas permis au programme d'entreprendre des actions allant dans ce sens. Aucune action n'a été entreprise, aussi bien pour l'option qui fait intervenir les opérateurs extérieurs que pour les travaux réalisés en régie.

Résultat annuel N°3 : le programme se proposait d'obtenir 1200 parcelles pour 2016. Aucun résultat n'a été atteint, faute d'allocation des crédits d'investissement.

Résultat annuel N°4 : le programme a prévu traiter 7500 demandes de régularisations foncières en 2016.

Malheureusement la cible atteinte est de 3697, même si certaines actions ont été mises en œuvre, notamment :

- la tenue d'un recueil des dossiers de demandes en cours de traitement ;
- la mise en place d'un fichier central des demandes en instances ;
- la planification du travail d'apurement des demandes de régularisations foncières.

Les difficultés liées principalement à la restriction budgétaire sont à l'origine de la non-atteinte de la cible prévue bien que 3 697 demandes de régulation ont été traitées en 2016.

Résultat annuel N°5 : L'ambition consistait à délivrer en 180 jours les titres fonciers des dossiers validés. Grâce à la mise en fonction de la nouvelle application Gargantua, qui intègre en son sein toutes les étapes du processus de délivrance du titre foncier, le résultat a été atteint.

Au regard des différents résultats constatés, l'objectif stratégique "Promouvoir d'ici 2025, l'accès à la propriété foncière" n'est pas en bonne voie. Cependant compte tenu de son importance dans la politique d'accès à la propriété foncière et de l'amélioration du cadre de vie celui-ci, nécessite un soutien particulier de la part des plus hautes autorités.

OBJECTIF STRATEGIQUE N° 3 : Doter et actualiser les cartes frontalières

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- **Résultat annuel 1** : avoir réalisé de 20% la cartographie des zones frontalières prioritaires à l'échelle de 1/50 000

Résultat annuel atteint

- **Résultat annuel 1** : 10% Du taux linéaire frontalier réalisé

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de linéaire frontalier couvert	%	ND	ND	20	10	-10	40	100

Source des données : INC

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel : Il a été proposé de couvrir 20% des cartes des zones frontalières prioritaires. Ce résultat n'a pas été atteint même si certaines actions ont été menées, notamment :

- l'organisation d'une formation des Agents de l'INC sur les logiciels cartographiques modernes laquelle a contribué à mieux interpréter les coordonnées pour la réalisation des outils cartographiques ;
- l'achat d'une Station TOTAL 407 avec accessoires ;
- l'identification, l'implantation et l'analyse des points géodésiques pour un meilleur réseau de polygonation et de triangulation.

Ces actions contribuent à environ 10% de la réalisation de l'objectif stratégique.

En dépit des principales difficultés rencontrées et compte tenu de l'importance de cet objectif stratégique "Doter et actualiser les cartes frontalières", cette ambition mérite un appui particulier au regard des enjeux stratégiques liés à la maîtrise de la cartographie des frontières Nationales.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
15.584.1:Elaboration des schémas d'urbanisation	74 708 000	69 237 500	5 470 500	74 708 000	69 237 500	5 470 500
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	54 708 000	56 217 500	-1 509 500	54 708 000	56 217 500	-1 509 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	20 000 000	13 020 000	6 980 000	20 000 000	13 020 000	6 980 000
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
15.584.2: Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie	1 460 991 614	899 325 459	561 666 155	1 460 991 614	899 325 459	561 666 155
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	445 861 000	434 098 776	11 762 224	445 861 000	434 098 776	11 762 224
Titre 3. Dépenses de biens et services	240 000 000	116 383 026	123 616 974	240 000 000	116 383 026	123 616 974
Titre 4. Dépenses de transfert	775 130 614	348 843 657	426 286 957	775 130 614	348 843 657	426 286 957
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
15.584: Urbanisation et amélioration du cadre de vie	1 535 699 614	968 562 959	567 136 655	1 535 699 614	968 562 959	567 136 655
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	500 569 000	490 316 276	10 252 724	500 569 000	490 316 276	10 252 724
Titre 3. Dépenses de biens et services	260 000 000	129 403 026	130 596 974	260 000 000	129 403 026	130 596 974
Titre 4. Dépenses de transfert	775 130 614	348 843 657	426 286 957	775 130 614	348 843 657	426 286 957
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Les crédits ouverts dans la loi de finances 2016 pour le programme étaient de **1 535 699 614 FCFA**. De cette dotation, **968 562 959 FCFA** ont été exécutés, soit un taux de 63% et un écart de **567 136 655 FCFA**.

Explication par titre

Les crédits du Titre 2 "Dépenses de personnel" étaient ouverts à hauteur de 500 569 000 FCFA. Sur cette dotation, **490 316 276 FCFA** ont été exécutés, soit un taux de 97,95%. Un écart de 10 252 724 FCFA est observé

Les crédits Titre 3 "Dépenses de biens et services" étaient ouverts dans la loi de finances à hauteur de 260 000 000 FCFA. De ces crédits, seulement **129 403 026 FCFA** ont été exécutés, soit un taux de 49,77%. L'écart de 130 596 974 FCFA se justifie non seulement par la non-levée de la réserve obligatoire de 13 000 000 FCFA, mais aussi par les mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

Les crédits Titre 4 "-Dépenses de transfert" étaient ouverts dans la loi de finances à hauteur de 775 130 614 FCFA et exécutés à **348 843 657 FCFA**, soit un taux de 45%. L'écart de 426 286 956 FCFA se justifie non seulement par la non-levée de la réserve obligatoire de 7 751 306 FCFA, mais aussi par les mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Le programme "Urbanisation et Aménagement du Cadre de Vie" n'a pas procédé à des opérations de fongibilité.

Virements

Tableau récapitulatif des virements

Programme source du virement	Programme destinataire du virement	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme 15.584 Urbanisation et amélioration du cadre de vie	Programme 15.595 Pilotage et soutien aux politiques de l'urbanisme et de l'habitat social	Titre 3	-17 500 000	-17 500 000
Total des virements			-17 500 000	-17 500 000
dont Titre 3			-17 500 000	-17 500 000

Explication des impacts de chaque virement :

Ce virement a été effectué pour la prise en charge de dépenses liées à l'opération d'expulsion sur le site d'Angondjé, dans le cadre des expulsions et des indemnités.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme 23.780 : Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Programme 15.584 : Urbanisation et amélioration du cadre de vie	Titre 2	+19 384 787	+19 384 787
Programme 15.584 : Urbanisation et amélioration du cadre de vie	Programme 14.521 : Gestion des dépenses publiques et contrôle	Titre 2	-18 813 748	-18 813 748
Programme 15.584 : Urbanisation et amélioration du cadre de vie	Programme 23.780 : Dotations pour les dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	-10 823 763	-10 823 763
Total des Transferts			-10 252 724	-10 252 724
dont Titre 2			-10 252 724	-10 252 724

Explication des impacts de chaque transfert :

Ces transferts concernent :

- le regroupement des crédits du Titre 2, pour la couverture de la solde permanente 2016.
- l'ajustement Budgétaire des crédits MONP au niveau central et déconcentré.
- des transferts pour la MONP des services déconcentrés.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	1	1	1
Agents de catégorie A	85	85	84	2	21	19	103
Permanents	85	85	84	2	21	19	103
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie B	200	200	200	1	189	188	388
Permanents	200	200	200	1	189	188	388
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	21	21	21	4	1	-3	18
Permanents	21	21	21	4	1	-3	18
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	306	306	305	7	212	204	509
Main d'œuvre non permanente	216	216	216	2	0	-2	214
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	522	522	521	9	212	202	723

Explication des évolutions :

L'augmentation du personnel se traduit par deux paramètres à savoir la comptabilisation de tous les agents des services déconcentrés dans ce programme et l'intégration d'une promotion de l'école du cadastre composée d'ingénieurs et des techniciens supérieurs. En outre, le programme a enregistré au cours de l'année neuf (9) sorties, lesdits agents ont fait valoir leurs droits à la retraite.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Les Opérateurs rattachés au programme sont : l'Institut National de la cartographie (**INC**), l'Agence Nationale de l'urbanisme et des travaux topographiques (**ANUTTC**) et l'Ecole Nationale du cadastre et des sciences géographiques (**ENCSG**).

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Effectifs au 31.12.2016	Ecart entre fin 2015 et fin 2016
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	100	100	114	14
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	0	0	0	0
Total pour l'opérateur INC	100	100	114	14
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	47	48	46	2
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	115	117	113	4
Total pour l'opérateur ANUTTC	162	165	159	-6
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	20	20	20	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	0	0	0	0
Total pour l'opérateur ENCSG	20	20	20	0
Total pour le programme	282	285	293	8

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

Globalement les effectifs des opérateurs rattachés au programme " Urbanisation et amélioration du cadre de vie " ont sensiblement évolué à la hausse.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	500 569 000	500 569 000	490 316 276	490 316 276	10 252 724	10 252 724
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Total des crédits de titre 2	500 569 000	500 569 000	490 316 276	490 316 276	10 252 724	10 252 724

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les crédits du Titre 2 correspondent aux salaires de la MONP.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTI ON 1 : Elaboration des schémas d'urbanisation	20 000 000	20 000 000	13 020 000	13 020 000	6 980 000	6 980 000
Atelier de validation du projet d'élaboration du document stratégique des schémas directeurs de l'urbanisme	18 000 000	18 000 000	12 000 000	12 000 000	6 000 000	6 000 000
Fonctionnement des services centraux et déconcentrés	2 000 000	2 000 000	1 020 000	1 020 000	980 000	980 000
ACTI ON 2 : Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie	240 000 000	240 000 000	116 383 026	116 383 026	123 616 974	123 616 974
Mission de planification urbaine pour les sites réservés des stades d'Oyem et Port-Gentil	20 000 000	20 000 000	17 000 000	17 000 000	3 000 000	3 000 000
Conception et élaboration des plans cadastraux	45 000 000	45 000 000	40 733 026	40 733 026	4 266 974	4 266 974
Etudes d'urbanisme et topographiques	15 000 000	15 000 000	13 000 000	13 000 000	2 000 000	2 000 000
Contrôler les procédures d'attribution des terrains	30 000 000	30 000 000	26 080 000	26 080 000	3 920 000	3 920 000
Séminaires de formation sur la gestion des projets MICROSOFT PROJECT	17 000 000	17 000 000	15 400 000	15 400 000	1 600 000	1 600 000
Fonctionnement des services centraux et déconcentrés	113 000 000	113 000 000	3 150 000	3 150 000	109 850 000	109 850 000
Total des crédits de titre 3	260 000 000	260 000 000	129 403 026	129 403 026	130 596 974	130 596 974

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées

Sur 260 000 000 FCFA de crédit du titre 3 mis à disposition pour 2016, le programme "Urbanisation et Aménagement du Cadre de Vie" n'a effectivement consommé que **129 403 026 FCFA**, ces crédits ont permis de financer la mise en œuvre des activités citées ci-dessous.

ACTI ON 1 : Elaboration des schémas d'urbanisation

- L'organisation de l'atelier de validation interne du projet d'élaboration du document stratégique des schémas directeurs de l'urbanisme : 12 000 000 FCFA.

Cette activité consistait à planifier les politiques de développement urbain, à présenter la nécessité de prise en compte des outils préalables de planification urbaine et voir dans quelle mesure elles peuvent être mises en œuvre. Cette activité est lié à l'objectif stratégique n°1 de notre PAP qui est de "Garantir d'ici 2020 un développement urbain à partir de l'élaboration des schémas directeur d'urbanisation".

ACTION 2 : Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie

– Mission de planification urbaine : 17 000 000 FCFA.

La mission de planification urbaine concernait les sites réservés des stades d'Oyem et Port-Gentil dans le cadre de l'organisation de la CAN 2017. Portée par la Direction Générale de l'Urbanisme et des Aménagements Fonciers (DGUAF) et la Direction Générale des Travaux Topographiques et du Cadastre (DGTTC), la mission relevait de l'objectif stratégique n°1 du PAP à savoir "Garantir d'ici 2020 un développement urbain à partir de l'élaboration des schémas directeur d'urbanisation".

– Fonctionnement des services : 4 170 000 FCFA

La consommation en biens et services (Fournitures de bureau, fournitures informatiques, carburant véhicules divers entretien et réparation) est liée à la réalisation des activités de planification urbaine et à la préparation de l'atelier de validation du projet d'élaboration du document stratégique des schémas directeurs de l'urbanisme, relatif à l'objectif1, qui est de garantir un développement urbain.

– Autres activités hors objectifs mises en œuvre :

- la conception et l'élaboration des plans cadastraux : **40 733 026 FCFA** ;
- les études d'urbanisme et topographiques : **13 000 000 FCFA** ;
- le contrôle des procédures d'attribution des terrains : **26 080 000 FCFA** ;
- la formation sur la gestion des projets **15 400 000 FCFA**.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERT

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
AC TION 2 : Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie	775 130 614	775 130 614	348 843 657	348 843 657	426 286 957	426 286 957
Transfert INC	246 753 778	246 753 778	109 009 524	109 009 524	137 744 254	137 744 254
Transfert ANUTTC	170 000 000	170 000 000	70 628 797	70 628 797	99 371 203	99 371 203
Transfert ENSGC	358 376 836	358 376 836	169 205 336	169 205 336	189 171 500	189 171 500
Total des crédits de titre 4	775 130 614	775 130 614	348 843 657	348 843 657	426 286 957	426 286 957

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de Bénéficiaires :

Exécutées à hauteur de 45%, les dépenses de transferts concernent les subventions accordées aux différents opérateurs ci-après :

- Institut National de la cartographie (INC) : **109 009 524 FCFA** ;
- Agence Nationale de l'urbanisme et des travaux topographiques (ANUTTC) : **70 628 797 FCFA** ;
- Ecole Nationale du cadastre et des sciences géographiques (ENSGC) : **169 205 336 FCFA**.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR : Institut National de la Cartographie (INC)

Présentation de l'opérateur

Travail avec l'opérateur

L'INC est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière publique, qui a pour mission principale, la production, la conservation et la diffusion de la cartographie nationale pour répondre aux besoins des organismes officiels et privés. La loi N°3 /83 du 14 juillet 1983 portant création de l'INC et le décret N°1497/PR/MDCUDM portant statut de l'Institut National de Cartographie (INC) définissant les missions, le fonctionnement et l'organisation de l'INC.

Il est notamment chargé de :

- réglementer, coordonner et contrôler tous les travaux cartographique réalisés sur le territoire national ;
- constituer et gérer la cartographie nationale et répondre aux besoins en la matière des organismes officiels ou privés ;
- assurer la conservation du réseau géodésique et du réseau de nivellement.

Travail avec l'opérateur

Le CAP entre l'opérateur INC et l'Etat a été signé. La pratique du suivi-évaluation en cours d'année a été réalisée lors de la mise à disposition de chaque tranche de crédits.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programme 13.500: Promotion de l'entrepreneuriat	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	50 970 000	19 985 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	176 583 778	84 424 524
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	19 200 000	4 600 000
Total de la contribution financière de l'Etat	246 753 778	109 009 524

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Sur 246 753 778 FCFA ouverts, **109 009 524 FCFA** ont été mis à disposition au compte de l'INC.

Les crédits effectivement consommés d'un montant de 78 832 016 FCFA ont servi essentiellement au financement des emplois (19 985 000 FCFA), au fonctionnement de l'ensemble des services (55 247 016 FCFA) et à ses investissements propres (3 600 000 FCFA).

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Elaborer u canevas géodésique unique pour le rattachement des travaux topographiques				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Doter le Gabon d'un référentiel de données géo-localisées qui soit arrimé aux normes internationales.				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur1 : Nombre de prise de vue aérienne produite	N/A	2	0	-2
Indicateur 2 : nombre de station permanentes installées (GNSS installées)	0	20	0	-20
Indicateur 3:Taux de linéaire frontalier couvert	N/A	20%	10%	-10%
Indicateur 3: nombre de points géodésiques implantés sur l'ensemble du réseau de polygonation	31	100	9	-91

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Résultat annuel N°1 et 2 : sur les 2 deux prises de vue aériennes prévues en 2016 et les 20 stations permanentes à installer (GNSS installées), aucun résultat n'a été atteint, car aucun crédit d'investissement n'a été alloué à l'INC.

Résultat annuel N°3 : sur les 100 points géodésiques à implanter sur l'ensemble du réseau de polygonation en 2016, seulement 9 ont été implantés faute de budget d'investissement

Résultat annuel N°4 : en 2016 seulement 10% des cartes ont été réalisées faute de financement. Pour atteindre cet objectif, une formation des Agents l'INC sur les logiciels cartographiques modernes a été organisée. Cette formation a contribué à l'interprétation des coordonnées pour la réalisation des outils cartographiques. De plus, l'achat d'une Station TOTAL 407 avec accessoire a permis d'identifier, d'implanter puis d'analyser des points géodésiques, pour un meilleur réseau de polygonation et de triangulation.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1.1 : Elaborer un canevas Géodésique unique pour le rattachement des travaux topographiques.				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Nombre de prises de vue		2	0	-2

Explication du niveau d'atteinte :

Aucun engagement pris par l'Etat n'a été honoré.

Objectif E/P1.1 : Doter le Gabon d'un référentiel de données géo-localisées qui soit arrimés aux normes internationales.				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Taux linéaire frontalier couvert		20%	0	-20%

Explication du niveau d'atteinte :

Aucun engagement pris par l'Etat n'a été honoré.

OPERATEUR : Agence Nationale de l'urbanisme et des travaux topographiques et du cadastres (ANUTTC)

Présentation de l'opérateur

L'ANUTTC est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité juridique et jouissant de l'autonomie administrative et de gestion financière. Il est régi par la réglementation en vigueur en République Gabonaise et par ses statuts. En application des dispositions de l'article 2 du décret n°1500/PR/MHUEDD du 29 décembre 2011, modifié par le décret n°702/PR/MPITPTHAT du 17 juillet 2013.

Travail avec l'opérateur

Elle est notamment chargée de :

- mettre en œuvre pour le compte de l'Etat, des collectivités locales et des tiers l'aménagement des espaces constructibles urbains et ruraux;
- créer des parcelles en vue de la cession des lots ;
- établir les actes de cession ;
- remettre des titres de propriétés établis par la Conservation de la Propriété Foncières des Hypothèques aux acquéreurs ;

- gérer les terrains et les propriétés bâties de l'Etat.

Le CAP entre l'opérateur l'ANUTTC et l'Etat a été signé.

La pratique du suivi-évaluation en cours d'année 2015 n'a pas été effective du fait de l'absence de crédits d'investissement (titre 5).

Il y a une bonne collaboration entre les agents de l'Etat et ceux de l'opérateur.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programme 13.500: Promotion de l'entrepreneuriat	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	170 000 000	70 628 797
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
Total de la contribution financière de l'Etat	170 000 000	70 628 797

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Les crédits ouverts dans la loi de finances étaient de 170 000 000 F CFA, ces crédits ont été mis à disposition à hauteur de **70 628 797 FCFA**. Cependant, aucun crédit n'a été consommé par l'ANUTTC pour l'exercice budgétaire 2016.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Optimiser les procédures d'immatriculation foncière Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Promouvoir d'ici 2025 l'accès à la propriété foncière				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre de demandes enregistrées	6850	7500	5036	-2464
Indicateur 2 : nombre de demandes traitées		1000	853	-147
Indicateur 3 : nombre de décision de titre de propriété	685	1000	853	-147

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Action / Projet X				
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique				

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur

Résultats annuels N°1 : sur 7 500 demandes programmées en 2016, seulement 5 036 ont été enregistrées, soit un écart de 2 464 demandes non enregistrées. En 2016 l'ANUTTC n'a reçu aucune subvention de fonctionnement, ce qui a énormément ralenti sa capacité à satisfaire ses usagers.

Résultats annuels N°2 : sur une prévision de 1 000 demandes à traiter en 2016, seulement 853 l'ont effectivement été, soit un écart de 147 demandes de régularisation foncière non traitées. Ceci s'explique par la baisse d'activité qu'a connue l'ANUTTC cette année.

Résultats annuels N°3 : sur 1 000 décisions de titre de propriété à prendre, seulement 853 décisions ont été prises, soit un écart de 147.

Il faut rappeler que le nombre de décision de titre de propriété est fonction du nombre de demandes de régularisation foncière.

Par ailleurs, l'ANUTTC ne délivre que les décisions de cession et que l'aboutissement du titre foncier est du ressort de la Conservation Foncière.

Présentation de l'opérateur

L'ENCSG a pour mission de former les personnels techniques des secteurs publics, parapublics et privés, dans les domaines du cadastre, de la topographie, de la cartographie et des sciences géographiques en général. La Loi n°13/84 du 29 Décembre 1984 portant création de l'ENCSG, établissement d'utilité publique doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Travail avec l'opérateur

Il est notamment chargé de :

- soutenir la formation et le perfectionnement des ressources humaines ;
- former les cadres.

Le CAP entre l'opérateur ENCSG et l'Etat a été signé le 10 février 2015. Il y a une bonne collaboration entre les agents de l'Etat et ceux de l'opérateur.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programme 13.500: Promotion de l'entrepreneuriat	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	358 376 836	169 205 336
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
Total de la contribution financière de l'Etat	358 376 836	169 205 336

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Sur 358 376 836 FCFA de crédits ouverts dans la loi de finances, **169 205 336 FCFA** ont été mis à disposition en 2016. Cependant, l'ENCSG n'a effectivement consommé que **91 000 000 FCFA** pour le fonctionnement de ses services.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Garantir l'acquisition des équipements didactiques Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre de station Total à acquérir	01	02	01	-01
Indicateur 2 : nombre de GPS Bi fréquence à acquérir	00	02	00	-02

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Pour l'acquisition des équipements didactiques, l'école a acquis une (1) station Total en 2016, sur les deux (2) prévues. Aussi, aucun GPS Bi fréquence n'a été acquis en 2016.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1.1 : Formation des étudiants et perfectionnement des techniciens				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre d'étudiants formés	85	75	70	-05
Indicateur X : nombre de séminaire organisés au profit des techniciens	00	02	00	-02

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

Pour la formation des étudiants et le perfectionnement des techniciens, l'école a formé 70 étudiants sur les 75 prévus en 2016 et pour le même objectif, deux séminaires avaient été programmés en 2016 mais aucun n'a été organisé.

PROGRAMME EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Equipements et Infrastructures" met en œuvre la politique gouvernementale en matière d'infrastructures de transports, d'équipements, de construction, de voiries, d'assainissement et de salubrité publique.

Il a pour Responsable de programme (RPROG) le **Directeur Général des Infrastructures de Transport** (DGIT).

Plusieurs directions générales concourent au programme :

- la Direction Générale des Infrastructures de Transport (DGIT) ;
- la Direction Générale des Etudes des Infrastructures (DGEI) ;
- la Direction Générale de la Construction et de l'Équipement (DGCE) ;
- la Direction Générale de l'Entretien des Routes et Aérodrômes (DGERA).

Ces Directions Générales sont notamment chargées :

- d'étudier, de réaliser, de contrôler et d'entretenir toutes les infrastructures de transport, tous les équipements et édifices publics ainsi que les ouvrages et installations d'assainissement ;
- de gérer et d'entretenir le patrimoine routier et immobilier ainsi que la partie riveraine du domaine public maritime, lagunaire et fluvial ;
- de donner un avis technique sur les marchés publics ;
- d'élaborer, de diffuser et de suivre l'application des textes régissant les activités du bâtiment ;
- de contrôler la conformité des travaux d'assainissement ;
- de coordonner, avec les autres services concernés, les travaux d'assainissement.

Plusieurs opérateurs interviennent dans le champ du programme :

- le Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LNBTPG) ;
- l'Ecole des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou (ETTPF) ;
- l'Unité de Coordination de l'Etude et des Travaux (UCET) ;
- le Programme d'Appui à la Gouvernance Sectorielle (PAGOS) ;
- l'Agence Nationale des Grands Travaux d'Infrastructures (ANGTI).

Trois actions composent le programme :

- suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs ;
- assainissement ;
- routes.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs

Cette action recouvre l'étude, la maîtrise d'œuvre et l'exécution des projets de construction et d'entretien des édifices publics et des équipements collectifs.

ACTION N° 2 : Assainissement

Cette action recouvre l'étude, la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre et l'exécution des projets d'assainissement des eaux pluviales, fluviales et usées.

ACTION N° 3 : Routes

Cette action recouvre : l'élaboration des schémas directeurs des infrastructures de transport, de réaliser des études, d'effectuer des audits, d'élaborer des programmes ; d'exécution des projets issus des plans d'actions d'infrastructures nationaux, sous régionaux et internationaux ; la réalisation des études techniques ; la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre des travaux de construction ; la réalisation et le contrôle des travaux neufs, des infrastructures de transport et des ouvrages d'art et l'exécution des programmes d'entretien des routes.

1. Volet Etudes :

L'objectif dans ce domaine vise à réaliser les études techniques du réseau routier à aménager. Celles-ci devraient être complétées par le bouclage des dossiers financiers avant d'entamer les processus de contractualisation avec les partenaires opérationnels (entreprises et bureaux de contrôle).

2. Volet "Routier":

En matière d'infrastructures, il existe un Schéma Directeur National des Infrastructures élaboré par l'ANGT et qui intègre le plan d'Aménagement du Réseau Routier (PARR), le Plan Directeur Intermodal des Transports (PDIT) et le Plan Directeur Consensuel des Transports en Afrique Centrale (PDCT-AC).

Le réseau routier gabonais compte un linéaire de 9 250 kilomètres hors voiries urbaines aménagées. Il est caractérisé par :

- une faible proportion de routes bitumées (16% seulement du réseau est bitumé) ;
- un faible maillage (une seule route relie Libreville aux provinces de la Ngounié et de la Nyanga) ;
- une faible fréquentation (seulement 20% du réseau supporte un trafic supérieur à 200 véhicules par jour) ;
- une faible densité (seulement 36 km de routes pour 100 km² de superficie) ;
- de nombreux ponts en bois au nombre de 630, soit 80% des ouvrages d'art ;
- on dénombre encore 5 bacs en service : Sindara, Idembe, Bououé, Boumé-Boumé et Mougala.

3. Volet "Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs "

Au cours des années écoulées, les ressources budgétaires ont été très faibles voire inexistantes pour ces projets régulièrement repoussés. L'état des bâtiments connaît une forte dégradation du fait de l'absence de programme de maintenance pluriannuel, d'où la nécessité de procéder à des réhabilitations lourdes et urgentes.

4. Volet "assainissement"

Le programme prioritaire de drainage des bassins versants de Libreville (PAPL) est en cours de réalisation. Un programme identique existe sur Port Gentil incluant les eaux usées. Il existe également un programme de construction d'infrastructures et d'équipements visant le traitement des boues de vidange des fosses septiques et d'amélioration des latrines traditionnelles existantes (toilettes sèches et Ecosan).

L'étude d'un schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales et usées à Libreville est en cours. Il y a aussi toute une série d'études à réaliser pour l'intérieur du pays.

ENJEUX

- **Enjeu 1** : Garantir la réalisation des programmes "Equipements et Infrastructures" dans le respect des délais, des coûts et des spécifications techniques ;
- **Enjeu 2** : Redevenir le maître d'œuvre "Etudes et Travaux " des Départements sectoriels.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

Objectif N° 1 : Parvenir à réaliser les programmes des travaux de construction- d'aménagement et de renforcement du réseau routier prévus pour la période 2012-2018 avec la qualité requise ;

Objectif N° 2 : Rendre d'ici 2020 le réseau routier bitumé et non bitumé circulaire en toute saison y compris les voiries urbaines ;

Objectif N° 3 : Parvenir à réaliser d'ici 2020 le programme d'assainissement des eaux usées et pluviales des bassins versants de Libreville et Port-Gentil.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Parvenir à réaliser les programmes des travaux de construction-d'aménagement et de renforcement du réseau routier prévus pour la période 2012-2018 avec la qualité requise

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir réalisé 10% des travaux de la routenationale1 : Ntoun-Kougouleu
- **Résultat annuel N°2** : avoir réalisé 10% des travaux de la route Kougouleu-Rivière Agoula
- **Résultat annuel N°3** : avoir réalisé 30% des travaux de la route Port gentil-Omboué (93km)
- **Résultat annuel N°4** : avoir réalisé 30% des travaux de la route pk12-Bifoun
- **Résultat annuel N°5** : avoir réalisé 40% des travaux de la route conjonctive Port-Gentil (Ferasol-Mbega)

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : 10% des travaux de la routenationale1 Ntoun-Kougouleu ont été réalisés
- **Résultat annuel N°2** : 10% des travaux de la route Kougouleu-Rivière Agoula ont été réalisés
- **Résultat annuel N°3** : 70% d'avancement des travaux de la route Port gentil-Omboué
- **Résultat annuel N°4** : 30 %des travaux de la route pk12-Bifoun ont été réalisés
- **Résultat annuel N°5** : 40 % des travaux de la route conjonctive Port-Gentil (Ferasol-Mbega) ont été réalisés

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement des travaux de la route nationale1 : Ntoun-Kougouleu	%	ND	ND	10	10	0	50	100 (2018)
Taux d'avancement des travaux route Kougouleu-Rivière Agoula	%	ND	ND	10	10	0	100	100 (2017)
Taux d'avancement des travaux de la route Port gentil-Omboué 93 km	%	ND	15	30	70	-40	30	100 (2019)
Taux d'avancement de la route PK 12 Bifoun	ND	ND	ND	30	30	0	50	100 (2018)
Taux d'avancement de la route Pk5-pk12	%	ND	2,5	40	40	0	60	100 (2018)

Source des données : DGIT

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : Ntoun-Kougouleu

L'entreprise retenue pour réaliser ce tronçon est SOCOBA. Les missions de contrôle ont été réalisées par le cabinet "Studi International"

L'explication du niveau d'atteinte du résultat 2016 n'a pas été renseignée par l'ANGTI.

Résultat annuel N°2 : Kougouleu –Rivière Agoula

L'entreprise retenue pour réaliser ce tronçon est ACCIONA. Les missions de contrôle ont été réalisées par le cabinet "Studi International"

L'explication du niveau d'atteinte du résultat 2016 n'a pas été renseignée par l'ANGTI.

Résultat annuel N°3 : Port gentil-Omboué

L'explication du niveau d'atteinte du résultat 2016 n'a pas été renseignée par l'ANGTI.

Résultat annuel N°4 : Route PK 12 Bifoun

L'explication du niveau d'atteinte du résultat 2016 n'a pas été renseignée par l'ANGTI.

Résultat annuel N°5 : la route Pk5-pk12

L'entreprise retenue pour réaliser ce tronçon est COLAS. Les missions de contrôle ont été réalisées par le cabinet "Studi International"

L'explication du niveau d'atteinte du résultat 2016 n'a pas été renseignée par l'ANGTI.

Les contenus portant sur les explications des différents résultats annuels qui concourent à l'atteinte de l'objectif stratégique N°1 : "Parvenir à réaliser les programmes des travaux de construction- d'aménagement et de renforcement du réseau routier prévus pour la période 2012-2018 avec la qualité requise", ne nous ont pas été fournis par l'opérateur l'ANGTI.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2: Rendre d'ici 2020 le réseau routier bitumé et non bitumé circulaire en toute saison y compris les voiries urbaines

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir visité 25 ouvrages d'art ;
- **Résultat annuel N°2** : avoir contrôlé ou ausculté 1 700 km de routes ;
- **Résultat annuel N°3** : avoir réalisé 9 missions de contrôle en régie ou par des prestataires ;
- **Résultat annuel N°4** : avoir réalisé 40 patrouilles.

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : 15 ouvrages d'art ont été visités ;
- **Résultat annuel N°2** : 1000 km de route ont été contrôlés ;
- **Résultat annuel N°3** : aucune mission de contrôle ;
- **Résultat annuel N°4** : aucune patrouille réalisée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2020)
Nombre d'ouvrages d'art visités	Nombre	ND	10	25	15	-10	25	75
Nombre de km de routes bitumées à ausculter	nombre	ND	500	1700	1000	-700	1700	5 100
Nombre de missions de contrôle réalisées en régie ou par des prestataires	Nombre	ND	1	9	0	-9	ND	ND
Nombre de patrouilles réalisées	Nombre	ND	40	40	0	-40	ND	ND

Source : DGERA

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : l'ambition consistait à visiter 25 ouvrages d'art seuls 15 ouvrages d'art ont été visités. Les actions qui ont été réalisées sont :

- la constitution des brigades de surveillance ;
- la validation du programme de contrôles par le Conseil d' Administration du Fonds routier.

Malgré les difficultés rencontrées, 15 ouvrages d'art ont été visités et les travaux se poursuivront en 2017.

Résultat atteint N°2 : le programme se proposait d'auditer 1700 km de routes bitumées en 2016, 1000 km de routes bitumées ont été contrôlés. Cette cible a été partiellement atteinte grâce à la mise en œuvre des activités suivantes :

- la Préparation du programme de point-à- temps (petites zones dégradées des routes bitumées) et de renforcement des routes bitumées ;
- la constitution des brigades ;
- l'auscultation des routes.

Les contrôles des routes bitumées se poursuivront en 2017.

Résultat atteint N°3 : le résultat annuel consistait à réaliser 9 missions de contrôle en 2016. Aucune action n'a été mise en œuvre. Les principales difficultés rencontrées résident non seulement dans l'absence de financement, mais aussi dans le processus de validation du programme de contrôle par le Conseil d'Administration du Fonds routier.

Il faut noter que ce résultat n'a pas été reconduit dans le PAP 2017.

Résultat atteint N°4 : l'ambition consistait à réaliser 40 patrouilles en 2016. Cependant, aucune action n'a été menée dans ce sens. Les difficultés de financement et la non validation du programme de contrôles par le Conseil d'Administration du Fonds routier sont les principales raisons qui expliquent la non atteinte de ce résultat. Par conséquent, celui-ci n'a pas été reconduit dans le PAP 2017.

De façon générale, l'objectif stratégique n°2 "Rendre d'ici 2020 le réseau routier bitumé et non bitumé circulaire en toute saison y compris les voiries urbaines" rencontre d'énormes difficultés tant d'ordre organisationnel que financier. Néanmoins au regard de son caractère stratégique dans la politique d'aménagement du territoire et du bien-être des populations, il convient de poursuivre cet objectif en lui accordant une attention toute particulière.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Parvenir à réaliser d'ici à fin 2020 le programme d'assainissement des eaux usées et pluviales des bassins versant de Libreville et Port-Gentil.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir réalisé 40% du bassin versant de Derrière l'Hôpital
- **Résultat annuel N°2** : avoir réalisé 40% du bassin versant de Nzeng Ayong
- **Résultat annuel N°3** : avoir réalisé 15,24% du bassin versant de Gué-Gué
- **Résultat annuel N°4** : avoir réalisé 19,60% du bassin versant de Lowé-IAI
- **Résultat annuel N°5** : avoir réalisé 16,89% du bassin versant de Terre Nouvelle
- **Résultat annuel N°6** : avoir réalisé 100 % du plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-Gué, Lowé-IAI et Terre Nouvelle
- **Résultat annuel N°7** : avoir réalisé 40% assainissement ville de Port-Gentil

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : aucun d'avancement du bassin versant de Derrière l'Hôpital ;
- **Résultat annuel N°2** : 50% d'avancement physique du BV de Nzeng Ayong ;
- **Résultat annuel N°3** : 2% du bassin versant de Gué-Gué réalisé ;
- **Résultat annuel N°4** : aucun du bassin versant de Lowé-IAI ;
- **Résultat annuel N°5** : 5% du bassin versant de Terre Nouvelle ;
- **Résultat annuel N°6** : 70% du plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-Gué, Lowé-IAI et Terre Nouvelle ;
- **Résultat annuel N°7** : 15% d'avancement de l'assainissement de la ville de Port-Gentil.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement du bassin versant de Derrière l'Hôpital	%	ND	16.4	40	0	-40	ND	ND
Taux d'avancement physique BV de Nzeng Ayong	%	ND	13.3	40	50	+10	90	100 (2018)
Taux d'avancement des travaux du bassin versant de Gué-Gué	%	ND	0	15,24	2	-13,24	15	100 (2022)
Taux d'avancement Aménagement du bassin versant de Lowé-IAI	%	ND	0	19,60	0	-19,60	ND	ND
Taux d'avancement Aménagement du bassin versant de Terre Nouvelle	%	ND	0	16,89	5	-11,89	20	100 (2020)
Taux d'avancement Plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-Gué, Lowé-IAI et Terre Nouvelle.	%	ND	67,5	100	70	-30	100	100 (2017)
Taux d'avancement de l'assainissement de la ville de Port-Gentil	%	ND	ND	40	15	-25	ND	ND

Source des données : DGCE/UCET

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1_: le programme s'est fixé comme résultat l'aménagement de 40% du bassin versant de derrière l'Hôpital, rien n'a été réalisé.

Les travaux sont à l'arrêt depuis le mois d'octobre 2015 faute de financement.

Résultat annuel N°2_: le programme s'est fixé comme résultat l'aménagement 40% du bassin versant de Nzeng Ayong. Au regard des actions menées, 50% du résultat annuel ont été atteints, constatant même un dépassement de 10% de la cible de 2016.

Toutefois, les difficultés de mise à disposition de la contrepartie gabonaise, pénalise le paiement des factures d'avance de démarrage et d'approvisionnement.

Résultat annuel N°3 : le programme s'est également fixé comme résultat annuel d'aménager 15,24% du bassin versant de Gué-Gué. Malheureusement, seule l'étude d'avant-projet détaillé (APD) a été réalisée, soit 2%. Les difficultés rencontrées émanent du fait que les parties prenantes ont du mal à s'accorder sur les périodes de retour et le choix du type d'infrastructures (canaux bétonnés, mixtes, zone de sur inondation...). Par ailleurs, le déplacement des 541 ménages, n'a pas eu lieu du fait de la non livraison des logements du site de Bikélé dans le cadre du projet PCR.

Résultat annuel N°4_: le programme s'est donné comme résultat annuel d'aménager 19,60% du bassin versant de Lowé-IAI. A ce jour, ce projet n'a pas démarré puisque la convention de financement n'a pas été signée du fait que l'Etat n'a pas apuré ses arriérés liés à ses engagements antérieurs auprès du bailleur.

Ce résultat annuel n'a pas été reconduit dans le projet annuel de performance 2017.

Résultat annuel N°5 : le programme s'est fixé comme résultat annuel d'aménager 16,89% du bassin versant de Terre Nouvelle. Au cours de cette année, seule la revue des études (APD, DAO) a été réalisée, soit 5%. Il est à préciser que le déplacement de 225 ménages et la construction de 50 ml de canaux n'ont pu être réalisés (retard sur la livraison des logements, non-exécution de l'extension du réseau d'eau et d'électricité...). De plus, il convient de souligner que le processus de recrutement de l'entreprise chargée des travaux n'est pas achevé.

Par ailleurs, le bailleur conditionne le décaissement des fonds destinés aux travaux par l'apurement des arriérés de la dette du Gabon vis-à-vis de la Banque islamique de développement (BID). Ces difficultés nous amènent à revoir l'échéance pluriannuelle de ce résultat annuel, passant ainsi de 2017 à 2020.

Résultat annuel N°6 : le programme s'est donné l'ambition de parvenir à réaliser un Plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-Gué, Lowé-IAI et Terre Nouvelle. Ce plan comprenait pour l'année 2016 les réalisations suivantes :

- 4,3 km de VRD ;
- 605 logements ;
- 40% plateaux sportifs ;
- 50% école primaire ;
- 45% collège ;
- 55 %dispensaire ;
- 2473 ml Adduction en Eau Potable (AEP) ;
- 2473 ml réseau électrique.

Cependant à ce jour, il a été réalisé :

- 40% plateaux sportifs ;
- 50% école primaire ;
- 45% collège ;
- 55% dispensaire ;
- 283 logements.

Toutes les réalisations correspondent à 70% du résultat annuel.

L'on accuse un retard dans l'exécution des travaux des logements par les entreprises adjudicataires, mais aussi dans le versement de la contrepartie Gabonaise qui n'a toujours pas été reversée pour le financement des travaux d'adduction en eau potable (AEP), de l'alimentation en électricité et des travaux de VRD du site.

Résultat annuel N°7: le programme s'est fixé comme résultat annuel de parvenir à assainir 40% la ville de Port-Gentil. Les travaux d'assainissement pour l'année 2016 ont été réalisés à hauteur de 15%.

La principale difficulté consiste à déplacer ou à libérer l'emprise des travaux occupés encore à ce jour par les populations environnantes.

Ce résultat annuel n'a pas été reconduit dans le projet annuel de performance 2017.

En somme, l'objectif stratégique "Parvenir à réaliser d'ici 2020 le programme d'assainissement des eaux usées et pluviales des bassins versants de Libreville et Port-Gentil" sera difficilement atteint à l'échéance pluriannuelle fixée, eu égard au retard accusé dans l'exécution des travaux.

Cependant, au-delà de actions entreprises, cet objectif mérite qu'on lui accorde une attention particulière vu l'enjeu stratégique qu'il revêt. Ce qui a conduit à revoir l'échéance pluriannuelle de 2020 à 2022.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016	AE engagées en 2016	Ecart	CP ouverts en LF pour 2016	CP consommés en 2016	Ecart
	(a)	(b)	(a) – (b)	(c)	(d)	(c) – (d)
15.591.1: Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs	33 362 000	3 956 326 755	-3 922 964 755	33 362 000	3 956 326 755	-3 922 964 755
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	23 362 000	18 832 500	4 529 500	23 362 000	18 832 500	4 529 500
Titre 3 Dépenses de biens et services	10 000 000	0	10 000 000	10 000 000	0	10 000 000
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	3 937 494 255	-3 937 494 255	0	3 937 494 255	-3 937 494 255
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
15.591.2: Assainissement	45 937 839 000	11 107 333 057	34 830 505 943	45 937 839 000	11 107 333 057	34 830 505 943
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3 Dépenses de biens et services	5 000 000	0	5 000 000	5 000 000	0	5 000 000
Titre 4 Dépenses de transfert	600 000 000	530 154 350	69 845 650	600 000 000	530 154 350	69 845 650
Titre 5 Dépenses d'investissement	45 332 839 000	10 577 178 707	34 755 660 293	45 332 839 000	10 577 178 707	34 755 660 293
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
15.591.3: Routes	197 628 537 915	97 489 563 945	100 138 973 970	197 628 537 915	97 489 563 945	100 138 973 970
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	4 431 190 000	4 104 879 636	326 310 364	4 431 190 000	4 104 879 636	326 310 364
Titre 3 Dépenses de biens et services	135 000 000	52 005 000	82 995 000	135 000 000	52 005 000	82 995 000
Titre 4 Dépenses de transfert	5 598 231 000	2 352 524 863	3 245 706 137	5 598 231 000	2 352 524 863	3 245 706 137
Titre 5 Dépenses d'investissement	187 464 116 915	90 980 154 446	96 483 962 469	187 464 116 915	90 980 154 446	96 483 962 469
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
15.591: Equipement et infrastructures	243 599 738 915	112 553 223 757	131 046 515 158	243 599 738 915	112 553 223 757	131 046 515 158
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	4 454 552 000	4 123 712 136	330 839 864	4 454 552 000	4 123 712 136	330 839 864
Titre 3. Dépenses de biens et services	150 000 000	52 005 000	97 995 000	150 000 000	52 005 000	97 995 000
Titre 4. Dépenses de transfert	6 198 231 000	2 882 679 213	3 315 551 787	6 198 231 000	2 882 679 213	3 315 551 787
Titre 5. Dépenses d'investissement	232 796 955 915	105 494 827 408	127 302 128 507	232 796 955 915	105 494 827 408	127 302 128 507
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Les crédits ouverts dans la loi de finances pour le programme étaient de 243 599 738 915 FCFA. Ces crédits ont été exécutés à hauteur de 112 553 223 757 FCFA, soit un taux de 46,20%, et un écart de **131 046 515 158 FCFA**.

Les crédits du titre 2 : "Dépenses de personnel" étaient ouverts dans la loi de finances 2016 à hauteur de 4 454 552 000 FCFA. Ces crédits ont été exécutés à hauteur de 4 123 712 136 FCFA, soit un taux de 92,6%. L'écart de **330 839 864 FCFA** se justifie par la gestion de la solde permanente de manière centralisée au Ministère en charge du Budget.

Concernant les crédits titre 3 : "Dépenses de biens et services", ouverts dans la loi de finances 2016 à hauteur de 150 000 000 FCFA, ont été exécutés à 52 005 000 FCFA, soit un taux de 34,6%, et un écart de 97 995 000 FCFA. Cet écart se justifie non seulement par la non-levée de la réserve obligatoire de 7 500 000 FCFA, mais aussi par les mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

Les crédits du Titre 4 : "Dépenses de transfert" étaient ouverts dans la loi de finances 2016 à hauteur de 6 198 231 000 FCFA. Seulement **2 882 679 213 FCFA** ont été exécutés, soit un taux de 46,5 %. L'écart de 3 315 551 787 FCFA se justifie non seulement par la non-levée de la réserve obligatoire de 61 982 310 F CFA, mais aussi par le non-paiement de la cotisation internationale intitulée "Association internationale permanente des congrès de la route" (1 500 000 FCFA) et les mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

Le titre 5, ouverts dans la loi de finances à 232 796 955 915 FCFA, ces crédits ont été exécutés à hauteur de **105 494 827 408 FCFA**, soit un taux de 45,3 %. L'écart de **127 302 128 507 FCFA** se justifie d'une part, par la non-levée de la réserve obligatoire de 3 491 954 339 F CFA et par les mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat d'autre part.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6	Total
15.591.3Route					-50 000 000		-50 000 000
15.591.2Assainissement					+50 000 000		+50 000 000
Total des mouvements					0		0

Explication globale de l'utilisation de la fongibilité :

L'utilisation de la fongibilité concerne l'action Route, qui enregistre un mouvement sortant au profit de l'action assainissement pour la prise en charge des dépenses liées au financement du plan de recasement.

Virements

Le programme n'a pas effectué de virements

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme 15.591 : Equipements et Infrastructures	Programme 14.521 : Gestion des dépenses publiques et contrôle	Titre 2	-178 086 802	-178 086 802
Programme 15.591 : Equipements et Infrastructures	Programme 23.780 : Dotation pour dépenses accidentelles et imprév isibles	Titre 2	-330 364 587	-330 364 587
Programme 23.780 : Dotation pour dépenses accidentelles et imprév isibles	Programme 15.591 : Equipements et Infrastructures	Titre 2	177 611 525	177 611 525
Total des Transferts			-330 839 864	-330 839 864
dont Titre 2			-330 839 864	-330 839 864

Explication des impacts de chaque transfert :

Les transferts retracés dans le tableau concernent le regroupement des crédits pour la couverture de la solde permanente et Ajustement Budgétaire des Crédits MONP2016 (Titre 2)

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A		290	274	3	0	-3	271
Permanents		290	274	3	0	-3	
Non permanents		0	0	0	0	0	
Agents de catégorie B		147	201	1	0	-1	200
Permanents		147	201	1	0	-1	
Non permanents		0	0	0	0	0	
Agents de catégorie C		65	43	0	0	0	43
Permanents		65	43	0	0	0	
Non permanents		0	0	0	0	0	
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)		502	518	4	0	-4	514
Main d'œuvre non permanente		1524	1541	0	0	0	1541
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme		2026	2059	4	0	-4	2055

Explication des évolutions :

En 2016, aucun recrutement n'a été effectué au niveau du programme "Equipements et infrastructures". Toutefois, quatre (4) agents ne font plus partie des effectifs du programme, trois (3) décès et un (1) agent mis à la retraite.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Effectifs au 31.12.2016	Ecart entre fin 2015 et fin 2016
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		0	0	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		24	26	-2
Total pour l'opérateur UCET		36	38	-2
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		4	5	-1
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		59	80	-21
Total pour l'opérateur LNBTPG		63	85	-22
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		05	07	-2
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		0	0	0
Total pour l'opérateur PAGOS		5	7	-2
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)				
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		257	257	0
Total pour l'opérateur ANGTI		257	257	0
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		27	27	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		6	6	0
Total pour l'opérateur ETPPF		33	33	0
Total pour le programme		137	163	-26

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

UCET : le texte portant création et fonctionnement de l'UCET autorise à recruter du personnel d'appui, mais aussi de solliciter la mise à disposition des agents de l'Etat pour faire face à un besoin avéré. En effet le passage de la phase étude à la phase travaux a nécessité le recrutement de deux(2) techniciens supplémentaires

PAGOS : les activités du programme ont mené à la mobilisation d'un personnel d'appui, soit deux (2) fonctionnaires du Ministère pour la programmation des chantiers écoles et de la Banque des Données Routières Informatisée (BDRI).

ETPPF : les emplois rémunérés par le programme inclus dans le plafond d'emplois du ministère et les emplois rémunérés par l'opérateur hors plafond d'emplois du ministère sont restés stables pour l'ETPF (aucune entrée, aucune sortie)

LBTPG : de 2015 à 2016, le LBTPG a enregistré 22 entrées, soit 1 agents issu du plafond d'emploi du ministère et 21 agents hors plafond. Cette augmentation d'effectif est principalement due au caractère national pris par la structure, et dont les activités devraient désormais s'étendre sur tout le territoire national.

ANGTI : De 2015 à 2016, l'ANGT n'a enregistré aucune entrée et aucune sortie.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	4 454 552 000	4 454 552 000	4 123 712 136	4 123 712 136	330 839 864	330 839 864
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Total des crédits de titre 2	4 454 552 000	4 454 552 000	4 123 712 136	4 123 712 136	330 839 864	330 839 864

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les crédits (Titre 2) a été exécuté à hauteur de 4 123 712 136 FCFA.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
AC TION 1 : Suivi de la réalisation des édifices publics	10 000 000	10 000 000	0	0	10 000 000	10 000 000
Expertiser le cadre bâti et non bâti et contrôler la conformité des projets d'assainissement	6 000 000	6 000 000	0	0	6 000 000	6 000 000
Indemnisation et expropriation	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000	2 000 000
Suivi du marché des travaux d'entretien du MITPAT	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000	2 000 000
AC TION 2 : Assainissement	7 000 000	7 000 000	0	0	7 000 000	7 000 000
Indemnisation et expropriation	2 000 000	2 000 000			2 000 000	2 000 000
Contrôler la réalisation et la conformité des projets d'assainissement	5 000 000	5 000 000	0	0	5 000 000	5 000 000
AC TION 3 Routes	133 000 000	133 000 000	52 005 000	52 005 000	80 995 000	80 995 000
Réalisation des études préliminaires de conception, de faisabilité, d'exécution des routes	8 087 500	8 087 500	5 000 000	5 000 000	3 087 500	3 087 500
Contrôle et suivi des travaux neufs routiers	9 100 000	9 100 000	5 000 000	5 000 000	4 100 000	4 100 000
Gestion des demandes d'occupation du domaine public routier y compris les voiries urbaines	5 500 000	5 500 000	5 000 000	5 000 000	500 000	500 000
Préparer les dossiers d'appels d'offre	5 000 000	5 000 000	3 000 000	3 000 000	2 000 000	2 000 000
Elaboration des programmes annuels d'entretien routier	5 312 500	5 312 500	5 000 000	5 000 000	312 500	312 500
Fonctionnement des services (centraux et déconcentrés)	100 000 000	100 000 000	29 005 000	29 005 000	70 995 000	70 995 000
Total des crédits de titre 3	150 000 000	150 000 000	52 005 000	52 005 000	97 995 000	97 995 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Action 3 : Routes

Sur les 133 000 000 FCFA de crédits ouverts en biens et services, 52 005 000 FCFA ont été exécutés pour :

- réaliser des études préliminaires : 5 000 000 F CFA

La réalisation des activités liées aux études préliminaires de conception, de faisabilité, et d'exécution des routes a un lien avec l'objectif stratégique N°1 du PAP : "Parvenir à réaliser les programmes des travaux de construction-d'aménagement et de renforcement du réseau routier prévus pour la période 2012-2018 avec la qualité requise".

- l'activité de contrôles : 10 000 000 FCFA

La mise en œuvre des activités de Contrôle et du suivi des travaux routiers neufs est en relation avec les objectif N°1 du PAP : "Parvenir à réaliser les programmes des travaux de construction- d'aménagement et de renforcement du réseau routier prévus pour la période 2012-2018 avec la qualité requise" et l'objectif N° 3 du PAP "Rendre d'ici 2020 le réseau routier bitumé et non bitumé circulaire en toute saison y compris les voiries urbaines".

- l'entretien du réseau routier : 5 000 000 FCFA

La mise en œuvre des activités liées à l'élaboration des programmes annuels d'entretien routier, est conforme à l'objectif N°3 du PAP, c'est-à-dire "Rendre d'ici 2020 le réseau routier bitumé et non bitumé circulaire en toute saison y compris les voiries urbaines".

- le fonctionnement des services se chiffre à 32 005 000 FCFA

La consommation en biens et services (Fournitures de bureau, fournitures informatiques, carburant véhicules divers entretien et réparation) est liée à la réalisation des activités des différents services afin d'accompagner et de garantir la réalisation des objectifs du programme.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERT

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
AC TION 2-Assainissement	600 000 000	600 000 000	530 154 350	530 154 350	69 845 650	69 845 650
Transfert UCET	600 000 000	600 000 000	530 154 350	530 154 350	69 845 650	69 845 650
AC TION 3-Routes	5 598 231 000	5 598 231 000	2 352 524 863	2 352 524 863	3 245 706 137	3 245 706 137
Transfert ANGTI	4 800 000 000	4 800 000 000	1 728 162 000	1 728 162 000	3 071 838 000	3 071 838 000
Transfert LNBTPG	550 000 000	550 000 000	495 000 000	495 000 000	55 000 000	55 000 000
Transfert ETTPF	198 231 000	198 231 000	89 137 863	89 137 863	109 093 137	109 093 137
Cotisation internationale	1 500 000	1 500 000	0	0	1 500 000	1 500 000
PAGOS	48 500 000	48 500 000	40 225 000	40 225 000	8 275 000	8 275 000
Total des crédits de titre 4 consommés	6 198 231 000	6 198 231 000	2 882 679 213	2 882 679 213	3 315 551 787	3 315 551 787

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant ressortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Exécutées à hauteur de 46,5%, les dépenses de transferts concernent les subventions accordées aux différents opérateurs ci-après :

- Unité de coordination des Etudes et des Travaux (UCET) : 530 154 350 FCFA ;
- Agence National des Grands Travaux d'infrastructures (ANGTI) : 1 728 162 000 FCFA ;
- Laboratoire National du Bâtiments et des Travaux publics du Gabon (LNBTPG) : 495 000 000 FCFA ;
- Ecole des Techniciens des Travaux publics de Fougamou (ETTPF) : 89 137 863 FCFA ;
- Programme d'appui à la gouvernance sectorielle (PAGOS) : 40 225 000 FCFA.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
AC TION 1 : Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs	0	0	3 937 494 255	3 937 494 255	-3 937 494 255	-3 937 494 255
Projets de suivi et de contrôle	0	0	3 937 494 255	3 937 494 255	-3 937 494 255	-3 937 494 255
AC TION 2 : Assainissement	45 332 839 000	45 332 839 000	10 577 178 707	10 577 178 707	34 755 660 293	34 755 660 293
Réalisation des projets d'assainissement	45 332 839 000	45 332 839 000	10 577 178 707	10 577 178 707	34 755 660 293	34 755 660 293
AC TION : Routes	187 464 116 915	187 464 116 915	90 980 154 446	90 980 154 446	96 483 962 469	96 483 962 469
Réalisation des projets routiers	187 464 116 915	187 464 116 915	90 980 154 446	90 980 154 446	96 483 962 469	96 483 962 469
Total des crédits de titre 5	232 796 955 915	232 796 955 915	105 494 827 408	105 494 827 408	127 302 128 507	127 302 128 507

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement:

Action 1 : le suivi de la réalisation des édifices publics et équipements collectifs n'a pas fait l'objet d'une programmation initiale, les crédits ont été exécutés à hauteur de 3 937 494 255 F CFA.

Action 2 : Assainissement : 10 577 178 707 F CFA ont été exécutés répartis ainsi :

- prise en charge des dépenses liées au financement du plan de recasement : 50 000 000 FCFA ;
- FINEX : 10 527 178 707 F CFA.

Action 3 Routes : 90 980 154 446 FCFA ont été exécutés, dont 83 592 887 732 FCFA au titre des FINEX et 500 000 000 FCFA pour la prise en charge des travaux de réhabilitation et d'aménagement des voiries de Port-Gentil.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR : Unité de Coordination de l'Etude et des Travaux (UCET)

Présentation de l'opérateur

L'unité de coordination de l'Etude et des travaux (UCET) est l'organe de gestion du programme d'aménagement des bassins versants de Gué-Gué, Lowé-IAI et Terre nouvelle.

L'UCET a pour mission d'assurer la gestion technique, administrative et financière des études et des travaux du programme. Elle prépare les termes de références, assure la maîtrise d'œuvre. Elle procède au recrutement des consultants et des entreprises chargées des travaux et des acquisitions conformément aux procédures du bailleur de fonds. A la demande du Ministre des Infrastructures, l'opérateur exécute également des tâches ponctuelles liées à l'assainissement pluvial.

Travail avec l'opérateur

- Le CAP a été signé, aucune revue des objectifs en cours d'année n'a été effectuée.
- L'UCET a collaboré avec la Direction Générale de l'Assainissement, particulièrement sur l'exécution des projets d'assainissement des eaux pluviales, fluviales et usées.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	370 289 098	341 289 098
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	78 762 804	60 917 154
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	150 948 098	127 948 098
Total de la contribution financière de l'Etat	600 000 000	530 154 350

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat

Sur 600 000 000 FCFA de crédits ouverts au compte de l'USET, 530 154 350 FCFA ont été mis à disposition. Toutefois, l'USET n'a effectivement consommé que **530 000 000 FCFA** au titre de l'exercice 2016 dont, 341 289 098 FCFA affectés au financement des emplois, 60 917 154 FCFA au fonctionnement et 127 793 748 FCFA à l'investissement de l'opérateur.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 Objectif N°3 : Réalisation du Plan Complet de Réinstallation des Personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-gué, Lowé-IAI et Terre Nouvelle.				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Parvenir à réaliser le programme prioritaire d'assainissement des eaux pluviales de Libreville (1) et le Plan Complet de Réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-gué, Lowé-IAI et Terre Nouvelle.				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Superficie du site de relogement à viabiliser (ha)	43,8 Ha viabilisés	RAS		
Indicateur 2 : Nombre de kms de VRD (Voiries et Réseaux Divers)	12,9 Kms de voiries et divers autres travaux réalisés	4,3 Kms de voiries et divers autres travaux à réaliser	0 km	4,3 Kms
Indicateur 3 : Nombre de Logements à construire.		605 à construire	283 réalisés	322
Indicateur 4 : Nombre d'équipements collectifs à Construire.	- 0,6 plateau Sportif construit ; - 0,5 école primaire construite - 0,55 collège construit - 0,45 dispensaire construit	- 0,4 plateau Sportif à construire ; - 0,5 école primaire à construire - 0,45 collège à construire - 0,55 dispensaire à construire	- 0,4 plateau Sportif construit; - 0,5 école primaire construit - 0,45 collège construit - 0,55 dispensaire construit	0
Indicateur 5 : Linéaire AEP	123,65ml réalisés	2473ml à réaliser	0 ml réalisé	2473ml
Indicateur 6 : Linéaire du réseau d'électrification	123,65ml réalisés	2473ml à réaliser	0 ml réalisé	2473ml

Objectif N°3 : Aménagement du bassin versant de Gué-Gué				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :				
Parvenir à réaliser le programme prioritaire d'assainissement des eaux pluviales de Libreville				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Nombre de ménages à déplacer.	0 ménage déplacé	541ménages à déplacer	0 ménage déplacé	541 ménages
Indicateur 2 : Nombre d'études	-	01 étude à réaliser	01 étude réalisée	0

Objectif N°3 : Aménagement du bassin versant de Terre Nouvelle				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :				
Parvenir à réaliser le programme prioritaire d'assainissement des eaux pluviales de Libreville				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Nombre de ménages à déplacer.	0	225	0	- 225 s
Indicateur 2 : Nombre d'étude	-	1	1	0

Objectif N°3 : Aménagement du bassin versant de Lowé-IAI				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :				
Parvenir à réaliser le programme prioritaire d'assainissement des eaux pluviales de Libreville				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Signature de la convention de financement	-	1	0	-1

Réalisation du Plan Complet de Réinstallation des Personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-gué, Lowé-IAI et Terre Nouvelle.

Aménagement du bassin versant de Gué-Gué

Indicateur 1 : Nombre de ménages à déplacer.

Le déplacement des populations est conditionné par la livraison des travaux de construction des logements et des équipements collectifs à Bikélé. Ce déplacement se déroulera au terme desdits travaux

Indicateur 2 : Nombre d'études (Réalisé)

Aménagement du bassin versant de Terre Nouvelle :

Indicateur 1 : Nombre de ménages à déplacer

Le déplacement des populations est conditionné par la livraison des travaux de construction des logements et des équipements collectifs à Bikélé. Ce déplacement se déroulera au terme desdits travaux.

Indicateur 2 : Nombre d'étude (Réalisé)

Indicateur 3 : Linéaire des canaux

Le démarrage des travaux est conditionné par l'apurement de la dette du Gabon vis-à-vis de la BID et le déplacement des populations vers le site de relogement

Aménagement du bassin versant de Lowé-IAI :

La signature de la convention de financement est conditionnée par l'apurement de la dette du Gabon vis-à-vis de la BEI

Au niveau du titre 4 les crédits ouverts ont été consommés à hauteur de 98,14%.

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	370 289 098	341 289 098		
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	78 762 804	60 917 154		
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	150 948 098	127 948 098		
Réinstallation sur aménagement de 3 bassins versants			955 027 500	0
Assainissement / aménagement bassin versant de Gué-Gué			1 803 849 000	0
Assainissement ville de Libreville (bassin versant Terre Nouvelle)			1 110 174 000	0
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	600 000 000	530 154 350	3 869 050 500	0

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Sur les 530 154 350 F CFA ouverts au titre 4, **341 289 098 FCFA** ont été consommés pour le financement des emplois de l'opérateur, 60 917 154 F CFA pour son fonctionnement et 127 948 098 FCFA pour l'investissement.

Quant au titre 5, les objectifs n'ont pas pu être atteints, parce que les crédits ouverts en investissement (3 869 050 500 FCFA) n'ont pas été consommés.

OPERATEUR : Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LNBTPG)

Présentation de l'opérateur

Le Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LNBTPG) est un opérateur de l'Etat en matière de prestations géotechniques et de qualité des matériaux.

Travail avec l'opérateur :

Un Contrat Annuel de Performance (CAP) a été formalisé et cosigné avec l'Etat.

Le LNBTPG n'a pas d'objectifs à proprement dit dans le PAP 2016 mais a apporté son expertise technique à la Direction Générale des Infrastructures des Transports (DGIT) et à la Direction Générale de la Construction et de l'équipement (DGCE) sur la qualité des matériaux utilisés et leur mise en œuvre.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	550 000 000	495 000 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	0	0
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	550 000 000	495 000 000

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat

Sur 550 000 000 FCFA de crédits ouverts, le LNBTPG a consommé **495 000 000 FCFA** exclusivement pour les dépenses de personnel.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 Objectif N°1: Améliorer les prestations géotechniques et la qualité des matériaux de travail				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Taux de réfection des salles du laboratoire	10%	25%	10%	15%
Indicateur 2 : Nombre de sondeuse acquise	0	2	0	2

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

- Les salles laboratoires n'ont été réfectionnées qu'à 10% sur 25% prévu faute de moyens financiers, l'écart constaté est de 2%.
- Sur les 2 sondeuses à acquérir, aucune sondeuses n'a été acquise faute de moyens financiers.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

L'Etat n'a pris aucun engagement.

OPERATEUR : Programme d'Appui à la Gouvernance Sectorielle (PAGOS)

Présentation de l'opérateur

Le programme d'appui à la gouvernance sectorielle, composante entretien routier (PAGOS-ER) a pour mission de développer et d'améliorer la gouvernance dans le secteur de l'entretien routier à travers le renforcement des capacités des administrations, des petites et moyennes entreprises et des bureaux d'Etudes techniques (BET) dans la mise en œuvre des projets de développement.

Travail avec l'opérateur

Le CAP a été signé, mais aucune revue d'objectifs n'a été effectuée en cours d'année.

Les PAGOS a développé le travail avec la DGERA, plus particulièrement avec le Directeur de la programmation (DPPRN) dans le renforcement des capacités des PME gabonaises, des BET et des agents de l'administration et dans la mise en place des chantiers école ; avec la Direction de la Statistique dans la mise en place de la Banque de Données Routières informatisées

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	40 650 000	36 650 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	7 850 000	3 575 000
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	48 500 000	40 225 000

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat

Sur 48 500 000 FCFA de crédits ouverts, le PAGOS a consommé 40 225 000 FCFA. En effet, 36 650 000 FCFA ont contribué au financement des emplois et 3 575 000 FCFA au fonctionnement de l'opérateur.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1 : Objectif O/P1.1 : Renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'entretien routier Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Rendre le réseau routier bitumé et non bitumé circulaire en toutes saisons y compris les voiries				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Nombre des agents de l'administration formés	25	9	9	0
Indicateur 2 : Nombre de PME formées	60	30	25	5
Indicateur 3 : Nombre de Bureaux d'Etudes Techniques (BET) formés	10	10	8	2
Indicateur 4 : Nombre de chantiers écoles réalisés en travaux	0	5	5	0
Indicateur 5 : Nombre de chantiers écoles contrôlés	0	5	5	0
Indicateur 6 : Taux de mise en œuvre de la banque des Données Routières informatisées (BDR1)	50%	40%	25%	15%

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Le PAGOS a effectivement formé la totalité des agents programmés, soit 9 agents.

De même, les 30 PME ont bénéficié de la formation du PAGOS comme prévu.

Le PAGOS a programmé 10 bureaux d'Etudes Techniques (BET) pour la formation en 2016, seulement 8 bureaux ont été formés.

Le PAGOS a réalisé la totalité des 5 chantiers écoles programmés.

De même, le PAGOS a couvert la totalité des 5 chantiers écoles à contrôler.

Pour une programmation en 2016 de 40% de mise en œuvre de la Banque des Données Routières informatisées (BDR1), seul 25% ont été mis en œuvre.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1.1 : Sécurisation de la contrepartie gabonaise par le Fonds Routier conformément à la convention de financement N° GA/FED/22119				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Montant mobilisé pour le Devis Programme N° 2	875 768 740	2 793 348 750	1 555 422 685	1 237 926 065

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

Le résultat mentionné de 1 555 422 685 FCFA, correspond au total général des marchés contractés au compte de l'Etat (ANGTI). Ces différents travaux sont en cours d'exécution. Les paiements sont effectués au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur décomptes.

Présentation de l'opérateur

L'école des travaux publics de Fougamou est un établissement public à caractère scientifique, technique et professionnel dont la mission est de former des techniciens des travaux publics dans les domaines de génie civil ,bâtiments et travaux publics, la mécanique, la conduite d'engins lourd, la conduite et le contrôle des travaux. Elle a également pour mission le perfectionnement et le recyclage.

Travail avec l'opérateur

Le CAP a été signé , mais aucune revue des objectifs en cours d'année n'a été effectuée. L'école des travaux publics de Fougamou a développé son travail avec le Secrétariat Général du Ministère et le Cabinet du Ministre dans le renforcement de son activité administrative.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	40 000 000	8 000 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	90 137 863	58 137 863
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	68 098 137	23 000 000
Total de la contribution financière de l'Etat	198 231 000	89 137 863

Commentaires relatifs à la contribution financière de l'Etat :

Sur les 198 231 000 FCFA de crédits du titre 4 ouverts pour l'école des travaux publics de Fougamou, 89 137 863 FCFA ont été effectivement consommés :

- 8 000 000 FCFA pour la contribution au financement des emplois de l'opérateur (les journaliers) ;
- 58 137 863 FCFA pour la contribution au fonctionnement de l'opérateur ;
- 23 000 000 FCFA au compte de l'investissement propre de l'opérateur.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1 Renforcer les capacités opérationnelles des agents de l'Etat venus se former à l'école (ETTPF) Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Rendre l'ensemble du réseau routier bitumé et non bitumé circulaire en toutes saisons y compris les voiries urbaines				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Nombre d'agents recyclés		10	5	-5
Indicateur 2 : Nombre d'élèves formés		80	47	-33
Indicateur 3 : Taux de réhabilitation des équipements pédagogiques roulant, et des équipements informatiques		30%	17%	-13%
Indicateur 4 : Taux de réhabilitation de l'intendance		20%	10%	-10 %

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

- L'objectif était de recycler 10 agents en 2016. Cependant pour des raisons de restriction budgétaire, seulement 5 agents ont pu être recyclés.
- L'ambition était de former 80 élèves en 2016. Seulement 47 agents ont pu être formés pour des raisons de restriction budgétaire.

- Pour l'année 2016, il a été prévu de réhabiliter 30% des équipements pédagogiques roulants, et des équipements informatiques. Seulement 17% des équipements ont été réhabilités.
- Sur les 20% prévus pour la réhabilitation de l'intendance en 2016, 10% ont été réhabilités.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1 Achat des véhicules de fonction				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Nombre de véhicules offerts par l'Etat		4	0	-4
Indicateur 2 : taux de réhabilitation des logements d'astreinte		35%	10%	-25

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

- Sur les 4 véhicules proposés par l'Etat, aucun véhicule n'a été reçu par l'école.
- L'ambition de l'Etat était de réhabiliter 35% des logements d'astreinte en 2016. Cependant, seulement 10% de logements ont été réhabilités. Il faut rappeler que l'absence de véhicules de liaison et la vétusté des bâtiments rendent inefficace l'activité de l'école. La réhabilitation des logements d'astreinte a été financée par l'école sur sa subvention globale.

OPERATEUR Agence Nationale des Grands Travaux d'Infrastructures

Présentation de l'opérateur

L'Agence Nationale des Grands Travaux d'Infrastructures (ANGTI) a pour mission d'exécuter les politiques publiques en matière de Grands Travaux.

Travail avec l'opérateur

Le contrat annuel de performance n'a été signé entre l'opérateur et l'Etat. De même, aucune pratique du suivi-évaluation n'a été faite en cours d'année.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	4 800 000 000	1 728 162 000
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
Total de la contribution financière de l'Etat	4 800 000 000	1 728 162 000

Commentaires relatifs à la contribution financière de l'Etat :

L'ANGTI n'a pas participé aux travaux d'élaboration des RAP

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN
AUX POLITIQUES DE L'URBANISATION,
DE L'HABITAT SOCIAL ET DU
LOGEMENT

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "**Pilotage et soutien aux politiques de l'urbanisation et du logement**" recouvre tous les moyens nécessaires au fonctionnement optimal du Ministère en charge de l'**Urbanisme et du logement**. Il englobe toutes les fonctions "support" à caractère transversal mises en œuvre par l'ensemble des services d'appui. Ce programme concerne le pilotage des politiques ainsi qu'à la gestion de tous les services concourant à la bonne marche de l'Administration.

Le programme "Pilotage et soutien aux politiques urbaines et du logement" est conjointement piloté par le Cabinet du Ministre et le Secrétariat Général du Ministère en charge de l'Urbanisme et du logement.

Le Responsable de programme est le Secrétaire Général du Ministère de l'Urbanisme et du logement

Les fonctions qui forment le programme Soutien regroupent l'ensemble des activités transversales indispensables au fonctionnement des services opérationnels.

Le programme Pilotage et Soutien recouvre deux actions : le pilotage de la stratégie ministérielle mené par le Cabinet du Ministre et la coordination administrative qui relève du Secrétariat Général.

PRESENTATION DES ACTIONS

Deux actions composent ce programme : Pilotage de la stratégie ministérielle et Coordination administrative

ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

L'action "pilotage de la stratégie ministérielle" est pilotée par le Ministre avec l'appui de son Cabinet technique et le Secrétariat Général. L'objectif du pilotage de la stratégie ministérielle vise sur le court terme :

- l'efficacité de l'action publique ;
- la lisibilité des politiques budgétaires ;
- la recherche de l'efficacité accrue des dépenses ;
- la transparence des documents budgétaires.

ACTION N° 2 : Coordination administrative

L'action "coordination administrative" est mise en œuvre par le Secrétariat Général. Cette action couvre toutes les activités qui concourent à celles des autres actions ou programmes de politique publique, en leur fournissant un soutien ou un encadrement. Elles répondent à des politiques communes, transversales. Il s'agit des Finances, des Ressources Humaines, du Patrimoine immobilier, des Moyens généraux, des Services intérieurs, des Statistiques, de la Communication, du Service juridique, des Systèmes d'information.

Pour mener à bien ses missions, le Secrétariat Général s'appuie actuellement sur trois Directions, ce sont :

- La Direction Centrale des Affaires financières ;
- La Direction Centrale des Ressources Humaines ;
- La Direction Centrale des Systèmes d'Information ;
- La Direction Centrale des Affaires Juridique ;
- La Direction Centrale des Etudes et la Statistique.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Le programme Pilotage et Soutien comprend toutes les fonctions transverses devant venir en appui des Directions Générales sectorielles. Ces fonctions sont aujourd'hui organisées de la même manière dans tous les Ministères suite à la parution de nouveaux décrets d'organisation en 2013 érigeant de nouvelles Directions Centrales (Communication, Ressources Humaines, Documentation et Archivage, Système d'Information, Statistiques, Affaires Juridiques...) afin de renforcer les services fournis aux sectoriels et l'accompagnement prodigué au quotidien, de rationaliser certaines activités autrefois effectuées en doublons, de spécialiser certaines fonctions sur des compétences plus pointues, et par là développer l'efficacité et l'efficience du Ministère.

Ces nouvelles fonctions, ayant été créées très récemment, ne sont pas encore opérationnelles .

ENJEUX

- Assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du ministère
- Développer la performance globale au niveau de chaque fonction soutien

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N° 1 : Parvenir d'ici à fin 2018 à mettre en place une gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences

OBJECTIF N°2 : Etre parvenu d'ici à fin 2020, à professionnaliser les lignes managériales BOP du Ministère dans l'élaboration et l'opérationnalisation de leur PAP et dans l'exécution de leur budget

OBJECTIF N° 3 : D'ici à fin 2018 être parvenu à élaborer les manuels de procédures du Ministère

OBJECTIF N° 1 : PARVENIR D'ICI A FIN 2018 A METTRE EN PLACE UNE GESTION PREVISIONNELLE DES EFFECTIFS, DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir renseigné à 80% le titre 2 des programmes du Ministère dans les PAP
- **Résultat annuel N°2** : avoir élaboré 1 fiche de poste, un dossier physique pour chaque agent recensé du programme soutien
- **Résultat annuel N°3** : avoir rendu disponible 1 plan de formation pluriannuel du Ministère

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : 80% du titre 2 des programmes du Ministère dans les PAP ont été renseignés
- **Résultat annuel N°2** : aucune fiche de poste n'a été élaborée
- **Résultat annuel N°3** : aucun plan de formation pluriannuel du Ministère n'a été rendu disponible

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de renseignement du titre 2 des programmes	Taux	ND	ND	80	80	0	90	100
Nombre de fiche de poste	Nombre	ND	ND	1	0	-1	1	1
Nombre de plan de formation pluriannuel rendu disponible	Nombre	ND	ND	1	0	-1	1	1

Source des données : SG; DCRH

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : l'ambition consistait pour 2016, à renseigner 80% du titre 2 des programmes du Ministère dans les PAP. Le résultat réalisé montre que cette cible a été effectivement atteinte (80%) grâce à la mise en place récente de la Direction Centrale des Ressources Humaines au sein du Ministère. La DCRH a facilité le renseignement des effectifs, et a surtout permis aux différents programmes de mieux rendre compte des effectifs des emplois rémunérés par les opérateurs indus dans le plafond des emplois du ministère.

Résultat annuel N°2 : le programme se proposait d'élaborer une (1) fiche de poste en 2016. Même si la cible n'a pas été atteinte, certaines actions ont été menées :

- la constitution des fiches de postes ;
- l'harmonisation des fiches de postes et des dossiers physiques.

La principale difficulté réside dans l'absence de financement afin de rendre opérationnelle et efficace la mise en place de la DCRH au sein du ministère.

Résultat annuel N°3 : l'ambition était de rendre disponible un (1) plan de formation pluriannuel. Ce résultat n'a pas été atteint, aucune action n'a été menée.

La principale difficulté réside dans la restriction budgétaire qui permet difficilement à la DCRH de remplir ses missions régaliennes.

Toutefois avec la mise en place progressive de la DCRH au sein du ministère, l'objectif stratégique de "mettre en place une gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences " est en mesure d'être d'atteindre sa cible pluriannuelle.

OBJECTIF N° 2 : Etre parvenu d'ici à fin 2020, à professionnaliser les lignes managériales BOP du Ministère dans l'élaboration et l'opérationnalisation de leur PAP et dans l'exécution de leur budget

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir produit par les équipes de programme du Ministère 100% des documents préalables à l'exécution budgétaire avant le 31.12.2016.
- **Résultat annuel N°2** : avoir exécuté des budgets des programmes du Ministère à un taux moyen supérieur ou égal à 95%
- **Résultat annuel N°3** : avoir réduit le taux moyen de rejet des dossiers de dépense des programmes du Ministère à une proportion inférieure ou égale à 5%
- **Résultat annuel N°4** : avoir mis sur pied et faire vivre à 75% un dispositif de pilotage et opérationnalisation assurant l'atteinte des résultats
- **Résultat annuel N°5** : avoir formé 15 managers BOP dans le processus et les pratiques budgétaires

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : 100% des documents préalables à l'exécution budgétaire ont été produits
- **Résultat annuel N°2** : 65% des budgets des programmes du Ministère ont été exécutés.
- **Résultat annuel N°3** : 20% de réduction du taux moyen de rejet de dossiers de dépense des programmes
- **Résultat annuel N°4** : 25% du dispositif de pilotage et opérationnalisation assurant l'atteinte des résultats atteints.
- **Résultat annuel N°5** : aucun manager BOP formé dans le processus et les pratiques budgétaires

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de documents préalablement produits avant le 31 /12/ 2016 par les équipes de programmes à l'exécution budgétaire du ministère	Taux	ND	ND	100	90	-10	ND	ND
Taux d'exécution des budgets des programmes du ministère	Taux	ND	ND	95	65	-30	ND	ND
Taux de réduction de rejet des dossiers de dépense des programmes (crédit engagé et non ordonnancé)	Taux	ND	ND	5	20	15	ND	ND
Taux de mise sur pied du dispositif de pilotage et opérationnalisation assurant l'atteinte des objectifs	Taux	ND	ND	75	25	-50	ND	ND
Nombre de managers BOP formés dans les pratiques budgétaires	Nombre	ND	ND	15	0	-15	ND	ND

Source des données : SG; DCRH

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : le programme se proposait d'élaborer 100% des documents préalables à l'exécution budgétaire par les équipes du programme du Ministère. 90% du résultat a été atteint et est en lien avec les actions menées :

- l'élaboration des documents d'exécution Programmation budgétaire initiale (PBI) et Documents prévisionnels de gestion (DPG), des lettres de mission et des lettres d'objectif, des contrats annuels de performance (CAP) ;
- l'élaboration des documents d'opérationnalisation (plan d'actions, table de paramétrage).

La principale difficulté réside dans la faible mobilisation des acteurs et le manque d'engouement dont font preuve certaines lignes managériales et certains opérateurs quant à leur participation aux dites activités. Cet objectif n'a pas été reconduit en 2017, d'où l'absence d'échéance pluriannuelle.

Résultat annuel N°2 : le programme avait pour ambition d'exécuter à 95% les budgets des programmes du ministère. Le résultat a été atteint partiellement soit 30%. La principale difficulté réside dans les mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat. Ce résultat n'a pas été reconduit en 2017, d'où l'absence d'échéance pluriannuelle.

Résultat annuel N°3 : Le programme avait pour ambition de réduire de 5% les rejets des dossiers de dépenses des programmes. A la lumière des résultats, le rejet des dossiers n'a été réduit qu'à 20%, même si certaines actions ont été mises en œuvre :

- la mise en conformité juridique et dans les délais des dossiers d'engagement ;
- l'amélioration du suivi des dossiers d'engagement de dépenses par les RUO ;
- l'amélioration de la collaboration entre les RUO et la Direction Centrale des Affaires Financières.

Les principales difficultés résident d'une part dans le déficit de communication entre la Direction Centrale des Affaires Financières et les différentes lignes managériales des programmes, à cela s'ajoute la problématique des dossiers d'engagement incomplets ou non conformes.

Ce résultat n'a pas été reconduit en 2017, d'où l'absence d'échéance pluriannuelle.

Résultat annuel N°4 : il a été proposé de mettre sur pied 75% du dispositif de pilotage et opérationnalisation assurant l'atteinte des objectifs. La mise en œuvre de la cible représente environ 25% ce qui correspond aux actions menées suivantes :

- la désignation des acteurs des différentes lignes managériales des programmes ;
- l'accompagnement des lignes managériales des programmes par la Direction Centrale des Affaires Financières et la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques.

Cependant, la principale difficulté réside dans l'absence d'accompagnement matériel des programmes (ordinateurs portables, connexion internet des programmes)

Ce résultat n'a pas été reconduit en 2017, d'où l'absence d'échéance pluriannuelle.

Résultat annuel N°5 : le programme s'est fixé comme résultat de former 15 managers BOP dans les pratiques budgétaires courantes. Cependant, aucune activité liée à la formation n'a été initiée, faute de financement.

Ce résultat n'a pas été reconduit en 2017, d'où l'absence d'échéance pluriannuelle.

En somme, même si cet objectif n'apparaît pas dans le PAP 2017, son caractère transversal et permanent requiert qu'il soit reconduit dans le PAP 2018.

OBJECTIF N° 3 : D'ici à fin 2018 être parvenu à élaborer les manuels de procédures du ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel dU résultat attendu

- **Résultat annuel** : Avoir rendu disponibles 4 manuels de procédures formalisés

Résultat annuel effectivement atteint

- **Résultat annuel** : un (1) manuel de procédures rendu disponible

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de manuel de procédures rendu disponible	nombre	ND	ND	4	1	-3	4	4

Source des données : SG; DCRH

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel : l'objectif du programme consistait à rendre disponible 4 manuels de procédures. Seul un (1) manuel a été réalisé en dépit des actions menées :

- le recensement des insuffisances en termes de réglementation ;
- la définition des règles et des procédures de construction de logements ;
- la validation interne et transmission à la tutelle pour examen.

La principale difficulté réside dans l'absence de financement afin de rendre opérationnel la DCRH.

Cet objectif qui figure dans le PAP 2017, ne sera rendu possible qu'avec la mise en place effective de la DCRH au sein du ministère.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Au torisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
15.595.1:Pilotage de la stratégie ministérielle	20 000 000	5 500 000	14 500 000	20 000 000	5 500 000	14 500 000
Titre 1 Charges financières de la dette						
Titre 2 Dépenses de personnel						
Titre 3 Dépenses de biens et services	20 000 000	5 500 000	14 500 000	20 000 000	5 500 000	14 500 000
Titre 4 Dépenses de transfert						
Titre 5 Dépenses d'investissement						
Titre 6 Autres dépenses						
15.595.2:Coordination administrative	30 000 000	56 596 000	-26 596 000	30 000 000	56 596 000	-26 596 000
Titre 1 Charges financières de la dette						
Titre 2 Dépenses de personnel						
Titre 3 Dépenses de biens et services	30 000 000	56 596 000	-26 596 000	30 000 000	56 596 000	-26 596 000
Titre 4 Dépenses de transfert						
Titre 5 Dépenses d'investissement						
Titre 6 Autres dépenses						
15.595: Pilotage et soutien aux politiques de l'urbanisme et du logement	50 000 000	62 096 000	-12 096 000	50 000 000	62 096 000	-12 096 000
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services	50 000 000	62 096 000	-12 096 000	50 000 000	62 096 000	-12 096 000
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5. Dépenses d'investissement						
Titre 6. Autres dépenses						

Explication des principaux écarts :

Les crédits du Titre 3: "dépenses de biens et services" ouverts dans la loi de finances étaient de 50 000 000 FCFA, 62 096 000 FCFA ont été exécutés, soit un taux de 124%. L'écart de (-) 12 096 000 FCFA se justifie par des crédits supplémentaires qui ont abondé le programme durant l'exercice budgétaire.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6	Total
15.595.1:Pilotage de la stratégie ministérielle			-13 500 000				
15.595.2:Coordination administrative			+13 500 000				
Total des mouvements			26 500 000				

Explication globale de l'utilisation de la fongibilité :

Ces opérations ont permis la prise en charge des dépenses liées à l'opération d'expulsion sur les sites d'Agondjé et de Bikélé.

Virements

Tableau récapitulatif des virements

Programme source du virement	Programme destinataire du virement	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme 15.584 : Urbanisation et amélioration du cadre de vie	Programme 15.595 : Pilotage et soutien aux politiques de l'urbanisme et de l'habitat social	Titre 3	+17 500 000	+17 500 000
Total des virements			+17 500 000	+17 500 000
dont Titre 3			+17 500 000	+17 500 000

Explication des impacts de chaque virement :

Ce virement a permis la prise en charge des dépenses liées à l'opération d'expulsion sur les sites d'Agondjé et Bikélé.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A	26	40	42	3	10	8	50
Permanents	26	40	42	3	10	8	50
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie B	9	22	22	0	2	2	24
Permanents	9	22	22	0	2	2	24
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	5	3	3	0	1	1	4
Permanents	5	3	3	0	1	1	4
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	40	65	67	3	13	11	78
Main d'œuvre non permanente	6	7	7	7	8	8	15
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	46	72	74	10	21	19	93

Explication des évolutions :

L'augmentation des effectifs du programme Pilotage et soutien en 2016, est due à un accroissement des membres du cabinet du ministre chargé de l'Urbanisation de L'habitat Social et du Logement, et de la mise en place de la DRCH (nomination du DCRH et de son Adjoint ,affectation de plusieurs agents en son sein).

Les sorties du programme, des trois (3) agents s'expliquent par la mise à la retraite de deux (2) fonctionnaires et l'affectation d'un fonctionnaire dans un autre département ministériel.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

Le programme Pilotage et soutien n'avait pas de crédits du titre 2 en 2016.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Comme dans la 1ere action,	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
AC TION 1 : Pilotage de la Stratégie Ministérielle	20 000 000	20 000 000	5 500 000	5 500 000	14 500 000	14 500 000
Pilotage des activités des Services (CAB du MINISTRE, et IGS.)	20 000 000	20 000 000	5 500 000	5 500 000	14 500 000	14 500 000
AC TION 2 : Coordination administrative	30 000 000	30 000 000	56 596 000	56 596 000	-26 596 000	-26 596 000
Gestion cellule point focal réforme budgétaire	5 000 000	5 000 000	10 500 000	10 500 000	-5 500 000	-5 500 000
Missions de suivi et contrôle	15 000 000	15 000 000	39 500 000	39 500 000	-24500000	-24500000
Fonctionnement lié aux activités de coordination administrative	10 000 000	10 000 000	6 596 000	6 596 000	3 404 000	3 404 000
Total des crédits de titre 3	50 000 000	50 000 000	62 096 000	62 096 000	-12 096 000	-12 096 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Les crédits du titre 3 ouverts pour un montant de 50 000 000 FCFA ont été exécutés par le programme à hauteur de 62 096 000 FCFA. Ces crédits ont servi à financer la mise en œuvre des activités du cabinet du Ministre et de l'Inspection générale des services (5 500 000 FCFA) et les services du Secrétariat Général assurant la coordination des services (56 596 000 FCFA).

**PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX
POLITIQUES DES INFRASTRUCTURES,
DES TRAVAUX PUBLICS ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Pilotage et soutien aux politiques, des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire" recouvre tous les moyens nécessaires au fonctionnement optimal du Ministère en charge des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire. Il englobe toutes les fonctions "support" à caractère transversal mises en œuvre par l'ensemble des services d'appui.

Le programme "Pilotage et soutien aux politiques des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire" est conjointement piloté par le Cabinet du Ministre et le Secrétariat Général du Ministère en charge des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire.

Le Responsable de programme est le Secrétaire Général du Ministère des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire.

Le programme Pilotage et Soutien recouvre deux actions : le pilotage de la stratégie ministérielle mené par le Cabinet du Ministre et la coordination administrative qui relève du Secrétariat Général.

PRESENTATION DES ACTIONS

Deux actions composent ce programme : Pilotage de la stratégie ministérielle et Coordination administrative

ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

L'action "pilotage de la stratégie ministérielle" est conduite par le Ministre avec l'appui de son Cabinet technique et l'Inspection général des Services. L'objectif du pilotage de la stratégie ministérielle vise sur le court terme :

- l'efficacité de l'action publique ;
- la lisibilité des politiques budgétaires ;
- la recherche de l'efficacité accrue des dépenses ;
- la transparence des documents budgétaires.

ACTION N° 2 : Coordination administrative

L'action "coordination administrative" est mise en œuvre par le Secrétariat Général. Cette action couvre toutes les activités qui concourent à celles des autres actions ou programmes de politique publique, en leur fournissant un soutien ou un encadrement. Elles répondent à des politiques communes, transversales. Il s'agit des Finances, des Ressources Humaines, du Patrimoine immobilier, des Moyens généraux, des Services intérieurs, des Statistiques, de la Communication, du Service juridique, des Systèmes d'information.

Pour mener à bien ses missions, le Secrétariat Général s'appuie actuellement sur cinq Directions, ce sont :

- La Direction Centrale des Affaires financières ;
- La Direction Centrale des Ressources Humaines ;
- La Direction Centrale des Systèmes d'Information ;
- La Direction de la Statistique ;
- La Direction Centrale des Affaires Juridiques.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Le programme Pilotage et Soutien comprend toutes les fonctions transverses devant venir en appui des Directions Générales sectorielles. Ces fonctions sont aujourd'hui organisées de la même manière dans toutes les Ministères suite à la parution de nouveaux décrets d'organisation en 2013 érigeant de nouvelles Directions Centrales (Communication, Ressources Humaines, Documentation et Archivage, Système d'Information, Statistiques, Affaires Juridiques...) afin de renforcer les services fournis aux sectoriels et l'accompagnement prodigué au quotidien, de rationaliser certaines activités autrefois effectuées en doublons, de spécialiser certaines fonctions sur des compétences plus pointues, et par là développer l'efficacité et l'efficience du Ministère.

Afin de réussir cette véritable transformation, le programme devra développer en premier lieu l'expertise de ses agents et lancer un certain nombre de chantiers, en fonction des priorités identifiées, à conduire en mode projet.

ENJEUX

ENJEU 1 : Assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du ministère.

ENJEU 2 : Faire des fonctions support des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du ministère.

ENJEU 3 : Développer la performance globale et au niveau de chaque fonction soutien.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N° 1 : Garantir d'ici 2018, d'un dispositif opérationnel de pilotage des programmes assis sur des pratiques courantes ;

OBJECTIF N° 2 : Disposer d'ici 2018, d'un système d'information modernisé et organisé ;

OBJECTIF N° 3 : Renforcer les capacités des Managers en GRH et en BOP.

OBJECTIF N° 1 : Garantir d'ici 2018, un dispositif opérationnel de pilotage des programmes assis sur des pratiques courantes

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel n°1** : avoir réalisé 4 sessions de partage avec les programmes ;
- **Résultat annuel n°2** : avoir réalisé 70% des revues trimestrielles des tableaux de bord ;
- **Résultat annuel n°3** : avoir réalisé 8 missions d'inspection ;
- **Résultat annuel n°4** : avoir réduit de 70% le nombre de contentieux.

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : 4 sessions de partage avec les programmes réalisées
- **Résultat annuel N°2** : aucune de revues trimestrielle des tableaux de bord réalisée
- **Résultat annuel N°3** : 3 missions d'inspection réalisées
- **Résultat annuel N°4** : aucune réduction du nombre de contentieux n'a été réalisée

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de sessions de partage avec les programmes	Nombre	ND	0	4	4	0	4	12
Taux de revues trimestrielles des tableaux de bord réalisé	%	ND	0	70	0	-70	100	100
Nombre de mission d'inspections réalisées	Nombre	ND	0	8	3	-5	8	24
Taux de contentieux réduit	%	ND	0	70	0	-70	80	100

Source des données : SG;IGS

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : le programme a organisé les 4 sessions de partage prévues avec la mise en œuvre de certaines actions, à savoir :

- l'élaboration d'un document précisant la fréquence des réunions ;
- la communication sur les objectifs liés à chaque direction sectorielle ;
- l'organisation des sessions d'évaluation des résultats de chaque programme.

La principale difficulté réside dans la capacité du programme à mobiliser l'ensemble des différents acteurs des lignes managériales.

Résultat annuel N°2 : le résultat consistait à réaliser 70% de revues trimestrielles des tableaux de bord. Aucun résultat n'a été atteint et aucune action n'a été menée.

La principale difficulté réside dans la non- tenue des réunions de revue trimestrielle d'objectifs par les programmes et l'absence de documents de collectes de données, issus des différents objectifs du PAP.

Résultat annuel N°3 : l'ambition consistait à organiser 8 missions d'inspection durant l'année 2016. Au final, seulement 3 missions ont été effectuées :

- des missions d'inspection des travaux d'infrastructures sur l'ensemble du territoire national ;
- des missions de supervision des travaux d'entretien du réseau routier national ;
- des missions de suivi et contrôle des effectifs de tous les agents du ministère, y compris ceux de la main d'œuvre non permanente sur l'ensemble du territoire national.

La principale difficulté réside dans la disponibilité des financements alloués à ces activités.

Résultat annuel N°4 : le programme se proposait de réduire de 70% le nombre de contentieux. Aucune action n'a été menée en 2016. Les principales difficultés résident dans l'absence de visibilité et d'opérationnalisation du service contentieux, dépourvu d'une véritable organisation. En somme, l'analyse des résultats révèle la difficulté de l'objectif "Garantir d'ici 2018, un dispositif opérationnel de pilotage des programmes assis sur des pratiques courantes" à atteindre la cible pluriannuelle fixée. Cependant, cet objectif mérite une attention particulière au regard de l'importance qu'il revêt dans la maîtrise par les sectoriels du processus de réforme budgétaire et du suivi des projets.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel n°1** : Avoir équipés postes de travail;
- **Résultat annuel n°2** : Avoir câblé des sites;
- **Résultat annuel n°3** : Avoir interconnectés sites au Réseau de l'Administration Gabonaise;
- **Résultat annuel n°4** : Avoir créé et utilisées une base de données;
- **Résultat annuel n°5** : Avoir atteint 30% de satisfaction des agents du ministère.

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : aucun poste de travail équipé
- **Résultat annuel N°2** : aucun de sites câblé
- **Résultat annuel N°3** : 1 site interconnecté
- **Résultat annuel N°4** : aucune base de données
- **Résultat annuel N°5** : pas de satisfaction des agents

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de postes de travail équipés	%	ND	0	30	0	-30	30	100
Taux de sites câblés	%	ND	0	30	0	-30	30	100
Nombre de sites interconnectés au Réseau de l'Administration Gabonaise	Nombre	ND	0	30	1	-29	30	
Nombre base de données créé et utilisées	Nombre	ND	0	1	0	-1	1	1
Taux de satisfaction des agents du ministère	%	ND	0	30	0	-30	30	100

Source des données : SG;IGS

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : Le programme se proposait d'équiper de 30% les postes de travaux du programme. Aucune action n'a été menée en 2016, à cet effet. La principale difficulté réside dans l'absence de financement.

Résultat annuel N°2 : L'ambition consistait à câbler 30% de sites, mais aucune action n'a été menée en 2016. En dépit des problèmes de financement, la difficulté réside aussi dans l'absence de définition d'une réelle politique de centralisation des données, avec l'expertise et le soutien effectif de l'ANINF.

Résultat annuel N°3 : Le résultat à consistait à interconnecter 30 sites au Réseau de l'Administration Gabonaise (RAG). Sur les sites prévus, seul le site de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire sis au quartier Oloumi a pu être interconnecté, malgré ce faible résultat, certaines actions ont été menées : la réalisation de l'état des lieux des besoins du site choisi, le ciblage des priorités du site, l'acquisition du matériel nécessaire pour l'interconnexion du site.

Résultat annuel N°4 : Le programme envisageait de créer et d'utiliser une base de données pour 2016. Malheureusement, aucune action n'a été entreprise. La principale difficulté réside dans l'absence de financement.

Résultat annuel N°5 : L'ambition du programme était de satisfaire à 30% les agents du ministère. Au regard du résultat, aucune action n'a été menée en 2016.

De façon générale, l'objectif stratégique n°2 "Disposer d'ici 2018, d'un système d'information modernisé et organisé" rencontre d'énormes difficultés tant d'ordres organisationnel, financier et que structurel.

OBJECTIF N° 3: Renforcer les capacités organisationnelles, techniques et opérationnelles des fonctions Soutien

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir élaboré 650 plans de carrière ;
- **Résultat annuel N°2** : avoir élaboré 5 plans de formation (1plan par programme « métiers ») ;
- **Résultat annuel N°3** : avoir rendu disponible un dispositif de suivi évaluation opérationnelle ;
- **Résultat annuel N°4** : avoir formé 20 agents dans les compétences requises par chaque fonction soutien ;
- **Résultat annuel N°5** : avoir tenu 4 sessions de partage entre fonctions soutien ;
- **Résultat annuel N°6** : avoir formé 42 managers BOP dans le processus et les pratiques budgétaires.

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : aucun plan de carrière élaboré ;
- **Résultat annuel N°2** : aucun plan de formation élaboré ;
- **Résultat annuel N°3** : aucun Dispositif de suivi rendu disponible ;
- **Résultat annuel N°4** : 20 agents ont bénéficié d'une formation ;
- **Résultat annuel N°5** : aucune session de partage tenue ;
- **Résultat annuel N°6** : aucun managers BOP formés ;

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de plans de carrières proposés	Nombre	ND	0	650	0	- 650	650	1 300
Nombre de plans de formation disponibles	Nombre	ND	0	5	0	- 5	5	5
Nombre de dispositifs de suivi évaluation opérationnel	Nombre	ND	0	1	0	-1	1	1
Nombre d'agents formés dans les compétences requises par chaque fonction soutien	Nombre	ND	27	20	20	0	20	30
Nombre de réunions de partage tenues entre fonctions soutien	Nombre	ND	1	04	0	-4	4	4
Nombre de managers BOP formés dans le processus et les pratiques budgétaires	Nombre	ND	ND	42	0	-42	42	42

Source des données : SG;IGS

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : l'ambition du programme consistait à proposer 650 plans de carrière. Malheureusement, pour des raisons d'ordre budgétaire, aucune action n'a été menée en 2016.

Résultat annuel N°2 : le programme se proposait de rendre disponible 5 plans de formation. Malheureusement, pour des raisons d'ordre budgétaire, aucune action n'a été menée, en 2016.

Résultat annuel N°3 : le programme se proposait également de rendre opérationnel un dispositif de suivi évaluation. Malheureusement, pour des raisons d'ordre budgétaire, aucune action n'a été menée en 2016.

Résultat annuel N°4 : le résultat annuel du programme était de former 20 agents dans les compétences requises pour chaque fonction soutien. Le programme a formé la totalité des agents. Ce renforcement technique spécifique aux différents profils a commencé par :

- le recensement des besoins en renforcement des capacités ;
- une proposition du plan de formation ;
- le choix des agents ;
- la formation proprement dit des agents recensés.

Résultat annuel N°5 : l'ambition consistait à tenir 4 réunions de partage entre fonctions soutien. Aucune action n'a été menée en 2016. La principale difficulté sur l'absence de collaboration entre les différents programmes du ministère, mais également sur l'absence de dynamisme de certaines lignes managériales et opérateurs des programmes.

Résultat annuel N°6 : le programme se proposait de former 40 managers BOP dans le processus et les pratiques budgétaires. Aucune activité n'a été menée dans ce sens en 2016. La principale difficulté réside dans l'absence de financement.

En définitive, l'objectif relatif au renforcement des capacités en GRH et des Managers BOP ne semble pas en mesure d'atteindre son échéance pluriannuelle. Même si certaines actions relatives à la formation peuvent être relevées, il n'en demeure pas moins qu'aucun autre résultat n'a été atteint de manière satisfaisante.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
15.598.1:Pilotage de la stratégie ministérielle	36 130 000	32 645 000	3 485 000	36 130 000	32 645 000	3 485 000
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	16 130 000	13 645 000	2 485 000	16 130 000	13 645 000	2 485 000
Titre 3 Dépenses de biens et services	20 000 000	19 000 000	1 000 000	20 000 000	19 000 000	1 000 000
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
15.598.2:Coordination administrative	5 377 704 000	249 172 300	5 128 531 700	5 377 704 000	249 172 300	5 128 531 700
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	5 197 704 000	112 025 000	5 085 679 000	5 197 704 000	112 025 000	5 085 679 000
Titre 3 Dépenses de biens et services	180 000 000	137 147 300	42 852 700	180 000 000	137 147 300	42 852 700
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
15.598: Pilotage et soutien aux politiques des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire	5 413 834 000	281 817 300	5 132 016 700	5 413 834 000	281 817 300	5 132 016 700
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	5 213 834 000	125 670 000	5 088 164 000	5 213 834 000	125 670 000	5 088 164 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	200 000 000	156 147 300	43 852 700	200 000 000	156 147 300	43 852 700
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Les crédits ouverts dans la loi de finances pour le programme "Pilotage et soutien aux politiques, des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire" étaient de **5 413 834 000 FCFA**. De cette dotation, **281 817 300 FCFA** ont été exécutés, soit un taux global de 5,2% et un écart de **5 132 016 700 FCFA**. Ce faible taux d'exécution résulte du faible niveau d'exécution du titre 2.

Les crédits du Titre 2 : "dépenses de personnel" étaient ouverts dans la loi de finances 2016 à hauteur de **5 213 834 000 FCFA**. Ils ont été exécutés à hauteur de **125 670 000 FCFA**, soit un taux de 2,4% et un écart de **5 088 164 000 FCFA**. Cet écart se justifie par la gestion de la solde permanente de manière centralisée au Ministère en charge du Budget.

Les crédits du Titre 3 "dépenses de biens et services" étaient ouverts dans la loi de finances 2016 pour un montant de **200 000 000 FCFA**. Ils ont été exécutés à hauteur de **156 147 300 FCFA**, soit un taux d'exécution de 78%, et un écart de **43 852 700 FCFA**. Cet écart se justifie en partie par la non-levée de la réserve obligatoire de **10 000 000 FCFA**.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Le programme "Pilotage et soutien aux politiques, des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire" n'a pas procédé à des opérations de fongibilité

Virements

Le programme "Pilotage et soutien aux politiques, des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire" n'a pas procédé à des opérations de virement de crédits.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme 15.598: Pilotage et soutien aux politiques des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire	Programme 23.780 : Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	-5 088 164 000	-5 088 164 000
Total des Transferts			-5 088 164 000	-5 088 164 000
dont Titre 2			-5 088 164 000	-5 088 164 000

Explication des impacts de chaque transfert :

Ce montant de transferts représente la couverture de la solde permanente pour l'exercice budgétaire 2016.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A	136	108	108	12	0	-12	96
Permanents	136	108	108	12	0	-12	96
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie B	77	79	79	1	0	-1	78
Permanents	77	79	79	1	0	-1	78
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	37	28	28	0	0	0	28
Permanents	37	28	28	0	0	0	28
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	250	215	215	13	0	-13	202
Main d'œuvre non permanente	36	67	67	0	0	0	67
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	286	282	282	13	0	-13	269

Explication des évolutions

De manière globale, les effectifs du programme ont diminué de 13 personnes et se situent à 269 agents au 31 décembre 2016, contre 282 agents au 1er janvier de la même année.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	5 213 834 000	5 213 834 000	125 670 000	125 670 000	5 088 164 000	5 088 164 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Total des crédits de titre 2	5 213 834 000	5 213 834 000	125 670 000	125 670 000	5 088 164 000	5 088 164 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

L'exécution du titre 2 présentée dans le tableau concerne les salaires de la MONP, la solde permanente étant en gestion centralisée au Ministère en charge du Budget.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
AC TION 1-Pilotage de la stratégie ministérielle	20 000 000	20 000 000	19 000 000	19 000 000	1 000 000	1 000 000
Pilotage des activités des Services (CAB du Ministre, et IGS,)	20 000 000	20 000 000	19 000 000	19 000 000	1 000 000	1 000 000
AC TION2 Coordination administrative	180 000 000	180 000 000	137 147 300	137 147 300	42 852 700	42 852 700
Missions de supervision des travaux d'entretien	50 800 000	50 800 000	45 800 000	45 800 000	5 000 000	5 000 000
Mission de suivi et de contrôle des effectifs	30 700 000	30 700 000	15 397 000	15 397 000	15 303 000	15 303 000
Missions de suivi et de contrôle des infrastructures	33 000 000	33 000 000	22 600 000	22 600 000	10 400 000	10 400 000
Coordination des activités administratives	27 500 000	27 500 000	26 500 000	26 500 000	1 000 000	1 000 000
Renforcement des capacités (formation et séminaires sur les réformes BOP)	17 000 000	17 000 000	10 400 150	10 400 150	6 599 850	6 599 850
Gestion cellule point focal réforme budgétaire	10 000 000	10 000 000	6 000 000	6 000 000	4 000 000	4 000 000
Préparation et suivi de l'exécution du budget	11 000 000	11 000 000	10 450 150	10 450 150	549 850	549 850
Total des crédits de titre 3	200 000 000	200 000 000	156 147 300	156 147 300	43 852 700	43 852 700

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Les crédits du titre 3, mis à disposition à hauteur de **200 000 000 FCFA**, ont été consommés à hauteur de **156 147 300 FCFA**. Ils ont servi à financer la mise en œuvre des activités et le fonctionnement des services cités ci-après :

- **Action 1-Pilotage de la stratégie ministérielle: 19 000 000F CFA** pour le fonctionnement du Cabinet du Ministre et de l'Inspection Générale des Services.

ACTION2 Coordination administrative : 137 147 300 FCFA pour les activités suivantes :

- **Mission de supervision : 45 800 000 FCFA**
Les crédits affectés ont été consommés pour les missions de supervision des travaux d'entretien du réseau routier national dans les neuf provinces. Cette mission rentre dans le cadre de l'objectif stratégique n°1 du PAP "Garantir d'ici 2018, un dispositif opérationnel de pilotage des programmes assis sur des pratiques courantes".
- **Mission de contrôle : 22 600 000 F CFA**
Les crédits ont été consommés pour les missions de suivi et de contrôle des infrastructures dans les neuf provinces. Cette mission rentre dans le cadre de l'objectif stratégique n°1 du PAP, "Garantir d'ici 2018, un dispositif opérationnel de pilotage des programmes assis sur des pratiques courantes".
- **Mission de suivi : 15 397 000 F CFA**
Les crédits consommés ont contribué au financement d'une mission de suivi et de contrôle des effectifs, aussi bien à Libreville mais aussi à l'intérieur du pays. Cette mission qui concernait en grande partie les effectifs de la main d'œuvre non permanente (MONP) rentre dans le cadre de l'objectif stratégique n°3 de notre PAP "Renforcer les capacités en GRH et des Managers BOP".
- **Coordination administrative : 26 500 000 F CFA**
Ces dépenses ont permis d'assurer le fonctionnement et les activités de coordination administrative qui participent à l'atteinte des objectifs du PAP.

